

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an 16 fr. 50 30 fr. 9 fr. LOT et Départements limitrophes Autres départements 9 fr. 50 17 fr. 50 32 fr.

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directour Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES 3° page - d· -)..... 2 fr. 50 2º page 4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

A propos de la prochaine réunion du Comité des Experts dont le rôle promet d'être difficile. - Le Ministre des Finances et la commission du budget.

Les pourparlers continuent pour la Constitution du Comité des Experts financiers qui a été décidé en septembre dernier à Genève et qui aura la charge de régler définitivement le pro-blème des dettes et des réparations.

M. Poincaré a reçu plusieurs fois M. Parker Gilbert, agent-général des payements de réparations qui travaille à mettre l'accord entre les gouverne-ments de Paris, de Berlin et de Lon-

Le Comité des Experts sera bientôt constitué. Des personnalités financières éminentes y représenteront la France, la Grande-Bretagne, l'Italie,

le Japon, la Belgique et l'Allemagne. On espère qu'un financier américain suivra les travaux de la Conférence, mais il paraît certain que cette participation n'aura aucun caractère officiel. Le délégué américain, s'il assiste aux débats, y sera simplement comme témoin et sa présence n'engagera pas son gouvernement.

Enfin, il est probable que le Comité des Experts tiendra ses séances à Pa-

La question qu'il va traiter est l'une des plus graves qui se soient posées depuis la guerre. C'est une sorte de nouveau traité de paix qui va être discuté, avec cette différence qu'il ne pourra pas être imposé à l'une des parties par la force des armes. Et suivant qu'il se terminera par un bon ou mau-vais règlement la situation dans laquelle il laissera l'Europe sera bonne ou mauvaise.

Il dépend des Américains que son rôle soit facilité. La vraie solution ne

ce

prix

prix

) fr.

s ou

nent

RIX

uto-les

u'au

dju-de

a la

de

rs.

ringt

ė:

MÉ-

peut pas être trouvée sans eux. L'Allemagne s'efforcera de faire réduire sa dette au minimum possible. La France n'opposera à cette revendication aucun obstacle de principe. Elle se tient sur un terrain où elle est inattaquable: ma créance doit payer

Le gouvernement français qui n'a pas fait connaître encore le nom de ses délégués, leur donnera des instructions générales qui limiteront nettement leur champ d'évolution :

« La France, y sera-t-il dit, ne collaborera à aucune solution qui ne lui permettrait pas de payer les dettes contractées vis-à-vis de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et qui, en plus, ne lui laisserait pas un solde important pour remboursement d'une part des avances consenties aux régions dévastées. »

Dans ces conditions, l'Allemagne peut bénéficier d'une réduction de sa dette dans la mesure exacte où les Etats-Unis accepteront de réduire leur

Et ceux-ci ne paraissent pas très disposés à le faire !... Décidément, la tâche des experts ne sera pas facile.

Il paraît qu'il y a « conflit » entre le gouvernement et la commission du budget.

Voilà une affaire dont il nous semble bien qu'on a déjà entendu parler. Elle ne se produit guère qu'une fois par an. Mais c'est parce que l'on ne vote qu'un seul budget chaque année. C'est le conflit annuel, — qui serait mensuel s'il y avait un budget par

mois. Cela n'est pas non plus spécial au Parlement français. Partout où il y a des Parlements, des gouvernements chargés de déposer des budgets et des commissions chargées de l'examiner, il y a régulièrement désaccord entre le ministre qui a pour mission d'accorder des crédits et les commissaires qui se donnent à tâche d'en réclamer. C'est une querelle à peu près inévitable et qui tient à la position même

des parties en présence. Examinant le budget, article par article, la commission est irrésistiblement entraînée à augmenter des dépenses qui ne lui paraissent pas satisfaire à des besoins qu'elle connaît. Quand ce travail est fini, elle fait l'addition et constate que le total des sommes à payer dépasse largement celui des impôts à percevoir. La voilà prise en tenaille.

Quoi faire?

Alors, on appelle le Ministre des Finances et le dialogue toujours le

même s'engage. - Je serais très désireux de vous satisfaire, dit celui-ci. Mais je n'ai pas d'argent! Voulez-vous augmenter les impôts?

— Alors, il n'y a pas d'autre moyen que de diminuer les frais.

C'est exactement ce qui s'est passé l'autre jour à la commission du budget. Le Président du Conseil, mis en face de la situation, s'est porté au secours de l'équilibre budgétaire menacé. Il a déclaré, dit le communiqué, que les conceptions fiscales de la commission ne cadraient pas avec les siennes, qu'il s'opposerait à toute modifi-cation essentielle au projet du Gou-vernement, qu'il s'agisse des crédits de la guerre ou de la marine dont il demandera le rétablissement ou qu'il s'agisse de dégrèvements d'impôts et de suppressions de recettes de nature à compromettre l'œuvre budgétaire. Tout au plus pourrait-il accepter certains allègements fiscaux de faible importance à la condition qu'auparavant la Chambre eût voté les ressources correspondantes. Le Président du Conseil a ajouté qu'il poserait la question de confiance chaque fois qu'il se trouverait en désaccord sur des points essentiels avec la commission.

Nous verrons donc - à moins que d'ici là, les choses ne se soient arrangées à la douce - le débat se dérouler devant la Chambre où il prendra le double aspect politique et financier.

Voilà bien, va-t-on s'écrier, ce isque de compliquer les ch - Pas toujours. Et cela sert parfois

à les simplifier. Et les débats prochains nous fourniront une nouvelle preuve de cette vieille vérité.

PETITS MOTS D'ECRITS

MÉDECINES ET MÉDECINS

Que les médecins, qui ne peuvent s'établir qu'après avoir fait de longues études, défendent leurs prérogatives, c'est-à-dire le droit de, seuls, pouvoir soigner les malades, c'est assez juste et l'on pourrait craindre que, si l'exercice de la médecine était libre, des charlatans ne s'établissent n'importe où pour profiter du gogotisme de l'humanité souffrante.

Quand on est malade, on poursuit tous les espoirs de guérison, on est prêt à tous les sacrifices, on est naif, crédule, on essaie n'importe quelle cure, on accepte n'importe quel traitement, si on apprend que quelqu'un a été guéri, l'on se précipite sur le remède miraculeux. Mais il est bien évident qu'il n'y a pas de panacée universelle et que, si l'on cite l'exemple d'un centenaire qui ne consommait que de l'eau, on peut citer l'exemple d'un autre centenaire qui buvait sa bouteille de vin à chaque

Ceci pour en venir à la dame de Nancy, qui a peut-être apporté un sou-lagement à de malheureux désespérés. Qu'elle n'ait pas le droit de guérir, c'est légal; mais, en admettant qu'elle guérisse, ce qui n'est pas impossible, quelle cruauté d'interdire aux malades de s'attacher à cette suprême illusion, de tenter ce dernier soulagement!

La médecine et la pharmacie sont les deux seules professions qui ferment la porte aux amateurs. C'est une défense utile. Mais tous les professionnels n'apportent peut-être pas dans l'exercice de leur art une conscience toujours scrupuleuse, un science parfaite, un effort toujours constant. On donne quelquefois des diplômes à des jeunes gens qui, du jour où ils les ont obtenus, se désintéressent des progrès et des nouvelles méihodes. Ca ne change pas grand'chose, direz-vous, parce que vous êtes sceptiques? Sans doute: mais, comme j'ai horreur d'un prêtre qui continue à être prêtre après avoir perdu sa foi, j'aime mieux une rebouteuse qu'un médecin qui ne croit pas à la médecine. [De

LES RÉPARATIONS ALLEMANDES

Le président du Conseil, qui avait reçu samedi soir, outre M. Pirelli, expert financier italien, les ambassadeurs d'Allemagne et de Grande-Bretagne, M. von Hæsch et sir William Tyrrell, n'a pas continué ses entretiens. Il reste vraisemblable que les diplomates de Belgique, du Japon, s'entretiendront incessamment avec M. Raymond Poincaré de la communication qui va être adressée à Berlin, en réponse à la récente démarche allemande concernant la constitution du Comité d'experts.

A la Commission des finances

La Commission des finances de la Chambre a adopté un amendement rela-tif à l'abattement à la base des petites cotes foncières ne dépassant pas 1.200

La Commission a voté un amendement relatif à l'abattement en faveur des petits commerçants assujettis à la cédule des bénéfices indusriels et commerciaux, mais en ramenant à 50.000 le chiffre de 150.000 représentant le plafond du chif-

fre d'affaires visé par cet amendement La Commission a adopté un amendement de M. Deyris, institutant un abattement de 500 francs en faveur des métayers pour chacun des membres de leur famille travaillant avec eux. Cette mesure a été étendue aux ter-

miers non cotisables à l'impôt sur le re-Pour faire face aux diminutions de re-

cettes résultant de ces abattements, le taux de l'impôt global sur le revenu a été porté de 33 à 35 pour 100.

L'examen du budget

On sait que l'examen du budget par la Chambre est subordonné à la distribution aux députés des rapports qui ont été élaborés par les membres de la Commission des finances. Celle-ci a pris des dispositions pour que, dès le jour même de la rentrée, le 6 novembre, soit assurée la distribution du tome 3 du rapport général qui contient tous les tableaux de répartition des crédits par chapitres en-tre les divers départements ministé-

La Chambre sera donc en mesure, dès la reprise de ses travaux, d'entreprendre l'étude de ces budgets.

Les autres rapports seront prêts à

être mis en délibération dans la quinzaine qui suivra.

Election sénatoriale

Voici les résultats de l'élection sénatoriale du Bas-Rhin pour pourvoir au remplacement de M. Lazare Weiller, dé-

Inscrits, 1.221; votants, 1.215; ont obtenu: MM. d'Andlau, Union populaire républicaine, 867 voix, élu; Peirotos, député, maire de Strasbourg (S. F. I. O.), 178; Jacger, Union républicaine, 90; Huegel, républicain radical, 28; Zielard, indépendant, 23.

Election législative

Une élection législative complémentaire a eu lieu, dimanche, dans la Première circonscription de Dunkerque. C'était le scrutin de ballottage en remplacement de M. Félix Coquelle, décédé. Inscrits, 29.358; votants, 22.509. Ont obtenu: MM. Vincent, Union nationale, 10.318 voix, élu; Valentin, maire de Dunkerque, socialiste, 10.034; Barra, communiste,

Au Congrès d'Angers

La deuxième séance du Congrès s'est ouverte dimanche. M. Durafour, député, a donné lecture d'un rapport sur la politique sociale du parti.

Puis le Congrès s'occupe des questions relatives aux assurances sociales et à l'électrification des campagnes. Dans la séance de l'après-midi, le Con-

grès s'occupe de la politique générale du Gouvernement.

M. Malvy parle de l'œuvre accomplie par la Commission des finances: mats elle s'est trouvée en conflit avec le Président du Conseil. « Dans ces conditions, déclare M. Malvy, nous nous demandons si la Commission doit être une Commission agissante ou une Chambre d'enregistrement. » M. Lamoureux parle dans le même sens.

Un ordre du jour de félicitations est voté en faveur des membres du parti radical, qui sont à la Commission des

Elections municipales anglaises Les résultats définitifs des élections municipales qui ont eu lieu dans les villes et villages de Grande-Bretagne et du Pays de Galles, sont les suivants:

Les conservateurs gagnent 21 sièges et en perdent 201; les libéraux gagnent 46 sièges et perdent 48; les travaillistes gagnent 265 sièges et perdent 53; les indépendants gagnent 11 sièges et perdent 41, soit un gain de 212 sièges pour les travaillistes et une perte nette de 180, 2 et 30 sièges respectivement pour les conservateurs, les libéraux et les indépendants.

Après la gloire, la déchéance

L'ancien ambassadeur de l'U. R. S. S. Paris, Rakowski, actuellement en exil à Astrakhan, a terminé son livre sur Saint-Simon. Il a écrit à plusieurs amis que sa situation est lamentable, lui et sa famille manquent de tout, et il arrive qu'ils n'ont pas de quoi manger. La pension que lui sert le gouvernement est infime et les journaux soviétiques n'osent pas publier ses articles, de sorte qu'il ne peut pas gagner sa vie par sa plume.

Au Marec

Vingt notables de la région de Taghzit (environs d'Oued-Zem), suspectés de

complicité avec les ravisseurs de M. Zubillaga ont été arrêtés par un de nos groupes de moghaznis, mis aux fers et emprisonnés. Les deux âniers récemment arrêtés et qui se trouvaient avec les bandits le jour de l'enlèvement, interrogés par les magistrats de Casablan-ca continuent à protester de leur inno-cence. Ils déclarent s'être trouvés sur la route aux côtés des bandits tout à fait accidentellement. Le bandit Ben Zekri, frère de Ben Hellouk, qui enleva M. Zubillaga, passera devant le conseil de guerre de Casablanca pour complicité. Il est certain qu'il sera sévèrement con-

EN PEU DE MOTS..

— On annonce qu'en vue d'empêcher des incidents qui pourraient se produire à l'occasion du couronnement de l'empêcher des incidents qu'en vue d'empêcher des incidents qui pourraient se produire de l'empêcher de l'em pereur du Japon, la police de Tokio a arrêté un millier de personnes.

— Le lieutenant aviateur anglais d'Arey-Graig, aurait atteint à bord de son hydravion une vitesse de 563 kilo-

mètres à l'heure. - Un immeuble en construction dans le quartier des Champs-Elysées, à Paris, s'est effondré. Il n'y a eu aucun acci-

dent de personnes. — Noël Morrès, petit-fils de l'archi-millionnaire américain Vanderbilt, s'est suicidé d'un coup de revolver, pour s'affranchir de « sa misère ».

— La police d'Athènes a procédé à l'arrestation de l'ex-dictateur grec général Pangalos, qui aurait tiré des coups de revolver au cours de la campagne

ECHOS

A propos d'un centenaire.

On a célébré l'autre semaine le troi-sième centenaire de la mort de Malherbe, poète français. Malherbe, s'il fut un poète, était homme rude dans son langage, ne cachant jamais ce qu'il pensait. Bien des mots de lui nous ont eté conservés. N'est-ce pas le moment d'en citer quelques-uns?

Malherbe n'avait point de religion, mais il avait de l'humanité. Il faisait volontiers l'aumône aux pauvres, n'acceptant d'ailleurs qu'avec mauvaise grâce leurs remerciements. C'est ainsi qu'à un pauvre qui lui disait qu'il prierait Dieu pour lui, il répondit, un jour :

— Mon ami, je vous en dispense. Je ne vous crois point en grand crédit dans le ciel, puisque Dieu vous abandonne sur

Pas plus que de religion, Malherbe ne s'occupait des affaires de l'Etat. Si on voulait lui parler politique, il se récusait; et si l'on insistait, il déclarait « qu'il ne faut point se mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'est que simple passager ».

Il est un autre mot qui devrait être présent à l'esprit de tous nos jeunes écrivains; c'est lorsqu'il prétendait que quand on avait fait cent vers, ou deux feuilles de prose, il fallait se reposer dix

Malherbe prêchait d'exemple. Il fut trois ans à faire l'ode pour le premier président de Verdun sur la mort de sa femme, si bien que, quand l'ode fut achevée, le premier président était re-

On ne le suit plus guère aujourd'hui sur ce point, et l'on n'en volt guère qui suive son enseignement, à moins que ce ne soit M. Paul Valéry.

Avec l'accent alsacien.

Le « père Henner », comme ses disciples et ses amis appelaient, par affection, le peintre de tant de nymphes aux chevelures d'or, se complaisait dans une simplicité voisine de la misère — en dépit de la fortune que son œuvre lui avait apportée. Mais il était riche aussi en esprit et dispensait celui-ci sans

Humble, effacé, ne sortant guère de son atelier de la place Pigalle, le côté brillant, tumultueux, mondain, de Carolus-Duran, qui régnait alors, ne manquait point de l'agacer. Comme on prononçait un jour devant lui le nom du portraitiste à la mode :

- Carolus-Duran, dit Henner, Carolus-Duran, vous me faites rire! Quand nous étions ensemble à l'Ecole, il s'appelait Charles. Quand il s'est mis à avoir du succès, il est devenu Carolus. Et vous ne savez pas ? Lorsqu'il monte à cheval, ! se fait appeler CarolusDuran, et quand i joue au billard, Carambolus Duran... Ah! c'est un malin!...

Cela dit, et avec quel ineffable accent alsacien, le père Henner rallumait sa

Toujours le même...

Il y a quelques mois, un jeune homme frais émoulu du Conservatoire, se présentait chez M. Clemenceau, auprès de qui il se réclamait d'un ancien député. Il voulait entrer à la Comédie-Fran-

Monsieur le Président... Votre excellent ami m'a assuré qu'avec une recommandation adressée au Directeur...

SOUVENIRS D'ALSACE...

DEUX NOVEMBRE

On parlait de la grande guerre au cours d'un déjeuner d'anciens combattants. En de pareilles occasions seulement ce sujet reste abordable. Le repas suivait une de ces cérémonies vouées à la mémoire des morts de tel ou tel régiment qu'on place aussi près que possible du 2 novembre. Le chapelet des souve-nirs s'accroche volontiers aussi à cette

- J'ai passé en Haute-Alsace, entre Delle et Guebwiller les deux années du début, dit le commandant X... Ce fut la plus belle période de mon existence au front. Non pas la vie de château à coup sûr, mais une vie de tranchées, de gourbis, de cantonnements dans des sites bouleversés sans doute mais restés beaux de cette beauté idyllique et majestueuse à la fois dont je ne sais trouver d'équivalente que dans le Pays Basque et en certaines régions de l'Auvergne. En au-tomne surtout, le Sundgau est une mer-veilleuse contrée. Ses vallées bleuies par la brume, ses plateaux aux larges herbages gris, ses forêts de hêtres aux lisières pourpres semblent alternées ou juxtapo-sées pour le plaisir des yeux. Né à Bernwiller comme Henner et doué de son talent, j'aurais peint, il me semble, plûtôt des paysages que des figures et avec des couleurs plus vibrantes que celles du fameux artiste!

Et quelle charmante population occu-pe cette terre priviligiée! A tout moment, nous trouvâmes des exemples émouvants du courage, de la bonne humeur, de l'aménité des gens obstinément moins d'un kilomètre parfois séparait des premières lignes. Impossible de les amener à consentir à l'abandon et à l'exode. Sous une pluie copieuse et régulière d'obus et même à travers des rafales de balles de mitrailleuses, ils nous accueillaient avec le sourire, nous chauffaient à leur feu, partageaient nos joies et nos peines. Quand nous les quittions, ils pensaient à nous en remuant des bouts de terre bien défilés, comme nous songions à eux en creusant nos trous et en relevant nos parapets. Cette sympathie nous paraissait une preuve évidente de leur amour pour la patrie retrou-

De cet amour, dont jamais rien ne me fera douter, même les pires extravagances des autonomistes, nous recueillions des témoignages aussi discrets que probants. D'ordinaire, nos hôtes parlaient peu, par réserve, par dignité, par difficulté d'exprimer assez bien leurs sentiments; par méfiance aussi parfois, car tous les lovalismes d'un village ne sont forcément pas du même aloi. Mais les yeux, les gestes, les attitudes disaient ce que les lèvres préféraient ne pas habiller de mots malhabiles...

Un retour au cantonnement, une reprise d'installation, surtout une montée en ligne donnaient lieu à des manifestations muettes mais éloquentes, non pas sur la place publique évidemment, mais entre les murs des vieilles maisons aux grands toits et aux petites fenêtres qui nous servaient, ici ou là, de gîtes de repos, trois jours sur six.

Certains soirs, on voyait défiler sur la route, des hommes âgés, en tenue du dimanche, la boutonnière fleurie du ruban noir et vert. Ces vétérans venaient d'assister à une prise d'armes à Thann, à Massevaux ou à Dannemarie. Ils passaient, bouches closes, mais yeux bril-

M. Clemenceau toisa des pieds à la

tête le jeune ambitieux. Il fronça les

Puis il prit une feuille blanche et,

« Cher ami. Je vous envoie le jeune

C... Il veut entrer comme artiste à la Co-

médie. J'ignore s'il a du talent. Vous en

jugerez vous-même... S'il en a remer-

« ...S'il n'en a pas... remerciez-le! »

Le problème de la circulation qui

A Budapest, où le nombre des habi-

tants a triplé en un demi-siècle, les

accidents sur la voie publique sont

aujourd'hui si nombreux que de tous

côtés on cherche les moyens de les

Ûn journal, le Pesti Hirlap offre un

prix de mille pengo à celui de ses lec-teurs qui fournira « les dix comman-

dements du piéton » jugés les plus judi-

Enfin, dans les écoles, des agents de

police viennent faire des conférences

destinées à apprendre aux enfants l'art devenu hélas! bien difficile, d'être un

cieux et aussi les plus efficaces.

piéton sans reproche.

préoccupe à si juste titre M. Chiappe se

Le jeune premier en fut tout éberlué.

Dédié à M. le Préfet de Police.

pose ailleurs qu'à Paris.

sourcils et dit simplement:

ciez-moi... »

empêcher.

Et il ajouta:

- Bigre !... la Comédie ?...

d'une main nerveuse, griffonna:

lants. Ils nous saluaient de leurs grands A la tranchée, le vaguemestre nous ap-

portait d'humbles présents : des fruits du verger du père Walter, des truites de l'étang du moulin Michel, un rayon de miel sorti des ruches du curé de G..., une tarte aux mirabelles ou un kougelhof cuit sur le fourneau à demi démoli d'une famille que nous savions presque misérable...

Je pourrais vous citer quantité d'exem-ples de ces marques d'amitié envers nous et, par-dessus nous, d'affection pour la patrie commune. Il en est une dont je me souviens avec une émotion particulière, surtout en ce moment de l'année. La voici en quelques mots évo-

Mon bataillon ayant été relevé des avants-postes dans la nuit, j'arrivai à G..., le 2 novembre, au petit jour. Ce bourg, d'une trentaine de feux, est situé, entre Doller et Largue, dans une boucle de la Sulzbach. L'agglomération se blottit au pied de hauteurs boisées. Séparés d'elle de près d'un kilomètre, l'église et le cimetière occupent le faîte d'un coteau à l'Est. Si les maisons de G... se trouvaient défilées à merveille, sa nécropole et son édifice religieux attiraient, au contraire, la foudre. A l'ombre du clocher dormaient cependant, côte à côte, avec les défunts de la paroisse, beaucoup de nos morts. Mon régiment avait participé à l'attaque tentée au début de la guerre contre la dure position voisine d'A..., qui resta, d'ailleurs, jusqu'à la fin expugnable. Nous perdîmes quantité de monde dans cette affaire. Nos camarades en nombre connaissaient, là-haut, en commun avec les civils, l'honneur et l'outrage des bombardements posthu-

Quand je traversai le village, ce 2 novembre, une chose me surprit. L'aube étendait sur les murs sa première lueur laiteuse. On voyait encore quelques logis éclairés. Entre ces deux lumières, l'intervalle des rangées de vitres des doubles fenêtres se montrait vide. Il est rempli d'ordinaire, dès les premiers froids et pour tout l'hiver, par les géraniums en fleurs qui forment, entre croisée froide et croisée tiède, une sorte de serre exposée aux vues du dehors et aux rayons du soleil, mais garantie des offenses du gel. Pourquoi avait-on sorti partout, non sans risque, les fleurs familières de leur parterre d'hiver ? Je trouvai réponse à cette question dans le cimetière quand j'y entrai une heure plus tard. Avec quelques-uns de mes poilus, j'y apportais sur les tombes de nos camarades, des chrysanthèmes achetés à Belfort et convoyés par des permissionnaires. Les tertres de nos morts nous apparurent déjà parés. Tout le village y avait transféré les fleurs aux bouquets blancs et rouges de ses doubles fenêtres. Comme exaltées par ces ornements, les croix de bois de 1914, se dressaient plus fièrement que jamais sous nos yeux.

Sur les sépultures des gens du pays, nous disposâmes nos chrysanthèmes; bien pauvre réponse au geste des villageois de G... Quand je cherchai à connaître qui avait organise la manifestation qui nous avait émus, je ne pus obtenir d'éclaircissement. L'élan avait été unanime... Il ne fut pas isolé, cette année-là ni les suivantes dans le tendre et vibrant Sundgau!

Eug. Grangié.

Divorcons.

Suivant en cela l'exemple de la France, l'Angleterre a interdit la publication dans la presse des débats judiciaires dans les affaires de divorces. La curiosité publique y a perdu une de ses distractions favorites, mais une conséquence tout à fait imprévue a été révélée. Le nombre des procès en divorces a augmenté dans des proportions telles que les juges se déclarent débordés.

Dans la province il n'y a pas eu, l'année dernière moins de 2.000 actions en divorce. A Londres, le rôle des tribunaux en compte déjà 791, et la réouverture date du 1re octobre seulement. Dans la majorité des cas, c'est la femme qui demande le divorce.

Femme est volage, comme on chante

dans Rigoletto. Les bonnes histoires.

Les habitants de G.,, en Seine-et-Oise, furent un jour prévenus que le train de minuit 15, qui permettait à leurs invités de rentrer à Paris sans se bousculer, allait être supprimé par la Compagnie de

Et le chef de gare, pour que nul n'en ignorât, fit apposer sur les murs de la station l'avis suivant:

MM. les voyageurs sont avertis que le train D. 104 sera supprimé à la fin du

mois. « Il n'y aura plus de dernier train. »

Chronique du Lot

UN GRAND DISPARU

L'HOMMAGE DE GOURDON au docteur Cabanès

(De notre correspondant particulier) Dimanche dernier, 4 courant, ont eu lieu, ainsi que nous l'avions déjà annoncé, les obsèques de notre regretté et éminent concitoyen et ami, M. le Docteur Cabanès, par une journée bien ensoleillée et exceptionnelle.

Vers 14 h. 30, la population gour-donnaise s'est dirigée en foule vers notre gare, lieu de départ du cortège. Sur la délicate intervention de notre sympathique maire, M. Davidou,

M. le Chef de gare avait bien voulu, pour faciliter le rassemblement, faire amener le wagon mortuaire jusqu'à la gare des voyageurs.

Le Docteur Cabanès, ayant désiré des obsèques simples, sans apparat et sans discours, sa volonté a été respec-

Nous ne saurions toutefois laisser partir ce savant, mondialement connu et estimé, qui fut notre ami, et qui donne par sa célébrité tant de relief à notre petite patrie gourdonnaise qui l'a vu naître, sans rappeler quel fut son labeur et combien ce labeur porta

Il n'est pas un point obscur de no-tre histoire qu'il n'ait étudié et presque toujours élucidé.

Les mœurs du passé n'avaient pas de secret pour lui et sa passion de chercheur enrichissait tous ses ouvrages de documents précieux choisis avec art. Par son érudition prodigieuse, ses connaissances médicales, son sens critique, sa philosophie teintée de scepticisme, son objectivité hautement scientifique, il a réussi à détruire maintes légendes, à redresser maints jugements historiques entachés de partialité. Les soixante volumes qu'il laisse, sans compter les nombreuses conférences qu'il fit tant à Paris, à la Sorbonne ou à la Faculté, qu'aux Hautes-Etudes de Bruxelles ou de Genève, resteront comme un monument élevé à la gloire de la Vérité, but unique de

Une œuvre, construite sur de telles bases présente une incontestable valeur de probité qui, à défaut d'autres sentiments, impose l'estime et le res-

C'est ce qu'a voulu marquer le Conseil municipal de notre ville en des adieux touchants. accompagnant officiellement jusqu'à sa dernière demeure, notre regretté compatriote.

M. le Docteur Fontanille, Sénateur, ami d'enfance du cher disparu a tenu à lui donner par sa présence la marque d'une sympathie qui ne s'est i pas démentie durant tout le cours de leur existence.

Nous avons également remarqué dans la nombreuse assistance M. le sous-préfet de Gourdon, M. Calvet, inspecteur primaire, MM. Dalet, Fournié, Fayet, adjoints, MM. les fonctionnaires, Mme Faure, la distinguée directrice de l'Ecole Supérieure qu'accompagnait la longue théorie de toutes les jeunes filles de cet excellent établissement dont l'attitude recueillie et la tenue parfaite ont vivement impressionné la nombreuse assistance, le pensionnat de l'Ouvroir, conduit par ses dévouées maîtresses, la Société de Secours mutuels de St-Eloi tout entière, etc., etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dubreuil, juge de paix, Bardes, Bouygues et Linol, notaire, amis du défunt.

Nous avons rarement vu une inhumation d'un aussi imposant et touchant effet. La valeur de l'hommage rendu au Docteur Cabanès fut singulièrement rehaussée par la spontanéité de l'élan qui a conduit toutes les classes de la Société à faire des funérailles simples qu'avait voulues notre éminent compatriote, une grandiose et émouvante manifestation de haute estime et de sympathie.

Nous nous associons de tout notre cœur au deuil qui a si cruellement frappé Mme Cabanès, en brisant les liens qui l'unissaient à notre ami dans une collaboration constante d'esprit et de sentiment et nous lui offrons l'hommage de nos respectueuses et bien sincères condoléances.

Un Ami.

---<>第<>-Compatriote

Notre distingué compatriote, M. Charles Arnault, préfet de la Gironde, est nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Nous lui adressons nos sincères fé-

Légion d'honneur

M. Ceccaldi, préfet de la Seine-Inférieure, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Nos félicitations à M. Ceccaldi qui est un ancien préfet du Lot où il a laissé de sympathiques souvenirs.

Gendarmerie

M. Joson, lieutenant-colonel de la 2º légion de gendarmerie, passe à la 17° légion.

M. Neufinck, chef d'escadron de réserve de la 17° légion, passe à la 8° légion.

Notre compatriote, M. Courtiol, de Salviac, élève gendarme à Toulouse, est nommé gendarme et affecté à la brigade de Bussière-Badil (Dordogne).

TOURISTES ÉTRANGERS

C'était un petit curé, tout menu, tel Namouna, coquet comme sait l'être un prêtre espagnol, car son petit chapeau, tout rond, aux bords étroits, aux poils soyeux et miroitants, m'avait aussitôt révélé sa nationalité.

Je l'abordai devant la cathédrale dont il admirait le portail Nord et les 2 coupoles! Après une visite de l'intérieur, nous passâmes à l'examen du cloître, où il m'expliqua sa venue à Cahors. Chargé par son gouvernement d'une mission archéologique, en France, il me prouva qu'il était fort documenté sur la matière, dans le Lot. En effet, le pont Valen-tré, le vieux Cahors, les châteaux et les vieilles églises du département, Rocamadour, etc., etc., tout était inscrit et souligné à l'occasion.

Au sortir de la cathédrale, ce prêtre, un érudit, qui bégayait le français, mais le comprenait mieux, remarqua l'affiche de l'Evêque: « Mode », recommandant aux dames une tenue décente. Cela le fit sourire. « Pero Señor Cura, le dije, no se recuerda d'algo, tocante Ségovia? » Mais, monsieur le Curé, lui dis-je, ne vous rappelez-vous pas quelque chose sur Ségovie ? En effet, nous venions de parler de la cathédrale San Esteban, qui réunit, elle aussi, merveilleusement, les styles roman, byzantin et gothique. Lors de mon passage à Ségovie, lui racontai-je, je lus un placard de votre évêque et dont je me rappelle encore les lignes suivantes: « Hary muchos hombres que no van à misa sino para dar la mirada à las Señoras » — il y a beaucoup d'hommes qui ne vont à la messe que pour regarder les fem-mes (ou faire de l'œil, disons-nous). — Hacer ojo. — « Je retiendrai l'expression », me répliqua-t-il.

Mais, ajoutai-je en sortant, il n'y a pas que l'archéologie et les vieilles rues Cahors qui offrent de l'intérêt! Et nos fruits: nos raisins, moins sucrés que les vôtres, plus rafraîchis-sants, les valent! Voulez-vous goûter des « pieds de perdrix » ? « Cosa estraña, qué es eso! » Etrange : qu'estce que c'est? et il les trouva exquis. « Pieds de perdrix! je l'inscris. » Et nos potirons et citrouilles, et ces légumes ? verduras! à faire rêver un Andalou! Voyez donc ce beau tabac! et ces chênes truffiers! Icî, explications nécessaires et, le long de la rivière, je détaillai Cahors: et ses tablettes de voyage se garnissaient.

Exubérant, comme tout descendant du Cid Campeador, il essaya, sans résultat, que le acompañase à Comeren la fona », de me faire accepter à dîner à l'hôtel. Et, en partant, selon l'usage, il se mit à ma disposition, en Espagne et me « baisa la main », c'est-à-dire, me fit

Un phénomène, ce Suisse-Allemand de Zürich! quel accent! dur comme du roc! au milieu d'un mauvais français hâché, il fallait avoir une oreille habituée aux dialectes pour le comprendre. Etait-ce réellement un touriste ou un étranger ayant fait le tour et les détours du département dont, ce pendant, il avait vu et apprécié les beautés pittoresques et monumentales ? J'eus donc peu à lui apprendre. Mais il avait une marotte: connaître notre genre d'agriculture et ses diversités. Bien que « Monsieur », pas mal cultivé, il était prêt à accepter une situation de maître-valet ou inférieure dans un bien de vaste exploitation. Et, à travers toutes ses divagations, il me sembla découvrir un sentiment de tristesse ou une grosse peine qui lui dé-chirait le cœur. Un peu autorisé par ces demi-confidences, je lui dis, à brûle-pourpoint : « Vous ne me paraissez pas heureux. » Alors, il éclata et me dit : « Un homme, il m'a volé ma femme, j'ai divorcé et je veux tout oublier et je suis venu en France; je suis à l'aise, mais je veux travailler à autre chose ici, des raisons stupéfiantes — je ferai tout, même je serai vacher. » Situation bizarre, pensai-je pour oublier sa fem-me, qu'il venait de qualifier. Mentalité

Voyant ce bel homme, grand, svelte, aux yeux bleu-d'azur, aux cheveux très blonds, je me rappelais le Nordmann, des temps mérovingiens, types si fréquents et qui me frappèrent en Angleterre ou en Danemark.

Appuyé sur le parapet du pont Valentré, rêveur, il regardait couler l'eau peut-être murmurait-il ces vers, d'un poème saxon:

Ainsi s'écoulent mes jours, comme l'onde de la source » « Monsieur, connaissez-vous le sens de

ce Diable accroché à la pierre « anguioulaire de cette tour » ? Ûn Anglais!

Je lui expliquai les deux légendes et, de fil en aiguille, nous revînmes en ville, moi, guide officieux, lui, touriste de marque, connaissant les principales curiosités de « votre belle France ». Cahors lui parut une petite ville remarquable et par sa situation et les souvenirs qu'elle renferme.

Il devait dépenser sans compter: « Vous êtes libre, jeune et la fortune vous a comblé; on peut vous envier. » Son visage s'obscurcit subitement et il me répondit d'une voix sourde: I'm too free! « Je suis trop libre! » « Alors, mariez-vous, vous aurez un anneau au doigt. » Et lui de répliquer : « l've been it, but I must divorce. — Je l'ai été, mais

il m'a fallu divorcer! » Silence de part et d'autre! Puis son cœur déborde : « Ma femme était belle, instruite, riche; mais, à peine mariée, elle me déclara qu'elle ne voulait pas d'enfants, que jamais elle n'en aurait, et malgré moi! Et ce fut l'enfer dans notre intérieur. Nous nous séparâmes pour divorcer ensuite. » Que dire ? Nous étions trop étrangers l'un à l'autre. - Patience ! Vous êtes jeune, à peine 30 ans, vous referez votre existence : il n'y croyait pas, et, il avait tout ce qu'il fallait pour être heureux et renaître à la vie : jeu-nesse, fortune, beauté physique, beauté morale et cependant, il était écrasé par le malheur et l'ingratitude, et puis, il aimait toujours celle qui, peut-être, ne

l'avait jamais aimé.

UN VOEU

Les Conseils d'arrondissement se sont réunis, la véille même de la convocation des Conseils Généraux.

Leur réunion n'a préoccupé personne: elle est passée inaperçue, tant il est vrai que les Conseils d'arrondissement devraient être supprimés ou recevoir une extension de pouvoirs.

On ne fait pas attention à ces élus qui, cependant, pour obtenir les suffrages de leurs concitoyens, sont obligés d'apporter dans la campagne électorale autant d'énergie, de volonté, d'intelligence que leurs camarades du Conseil Général. En vérité, ce n'est pas juste!

Aussi bien, dans la séance qu'ils tien-nent en l'hôtel de la Préfecture, deux fois par an, ils déposent, soutiennent, font voter des vœux sur des questions très intéressantes pour le pays.

Nous en avons eu la preuve dans la dernière séance du Conseil d'arrondissement de Cahors. Il y a été émis un vœu qui mérite d'être connu et retenu. C'est le suivant :

« Le Conseil d'arrondissement de Cahors renouvelle le vœu tendant à ce que l'emploi de succédanés à incorporer aux farines pour la préparation du pain soit supprimé. » N'est-ce pas que ce vœu aurait dû être

voté par le Conseil général? N'est-elle donc pas encore venue cet-te heure où sera décrétée la fin du mau-

Les consommateurs voudraient regoûter le pain de pur froment; ils le récla-ment souvent, ils ne l'obtiennent pas. Leurs doléances ne sont même pas en-tendues : seul, le Conseil d'arrondissement de Cahors les a prises à son compte. Et, entre nous, il faut bien l'avouer, ce

n'est pas suffisant. Or, nos élus de toutes catégories, ignorent-ils que la question de bonne ali-mentation et surtout du « bon pain » est, peut-être, celle qui intéresse le plus les pères de famille?

Nous savons bien qu'ils ne répondront pas à ceux-ci: « Si le pain actuel ne vous plaît pas, mangez de la brioche! » Mais, tout de même, les consommateurs méritent bien qu'on s'occupe de leur es-

Le Conseil d'arrondissement, ce faisant, a été dans la tradition des assemblées qui s'intéressent aux désirs, aux besoins des électeurs.

Et le bon pain ne rentre-t-il pas pour une principale part, dans ces désirs, dans ses besoins? Nul ne dira le contraire!

Chambre de Commerce du Lot La Chambre de Commerce du Lot

s'est réunie le lundi 29 octobre 1928, à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Orliac, président.

Avant d'aborder l'ordre du jour de la sident, un télégramme est envoyé à M. Mayaudon, membre de la Chambre, lui exprimant, à l'occasion du mariage de sa fille célébré ce jour même à Gourdon, les félicitations de ses collègues ainsi que leurs vœux de bonheur pour les

M. le Président rappelle la mort tra-gique de M. Bokanowski, ministre du Commerce; aussitôt la nouvelle parue dans les journaux, il s'est empressé d'adresser les condoléances attristées de la Chambre de Commerce à Mme Bokanowski, qui, par une lettre dont lecture est donnée, a bien voulu exprimer ses sincères remerciements de cette marque de sympathie.

Parmi les documents reçus depuis la dernière réunion, M. le Président signale particulièrement les délibérations de plusieurs Chambres de Commerce adoptant les vœux précédemment émis par la Chambre du Lot au sujet de l'application de la loi du 30 juin 1926 aux coopératives de production et de l'abattement à la base pour le calcul de l'im-pôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

La Chambre adopte les conclusions des rapports présentés par : M. Gayet, suggérant les mesures à envisager en vue d'éviter aux commercants les surprises désagréables auxquelles ils sont parfois exposés en cas faillite ou de liquidation judiciaire de leurs clients par suite des créances

du Trésor non réclamées en temps opportun.
M. Besombes, sur les questions ciaprès concernant les Chemins de Fer: a) Réduction de l'impôt sur les trans-

b) Réduction notable des délais de transport. c) Gratuité du transport des emballages

d) Retour des emballages vides (appli-cations des conditions du G. V. 126 au

M. Bramel, sur la réévaluation des bilans.

M. Lugan fait aussi adopter un vœu demandant des droits d'entrée plus élevés que ceux actuellement perçus sur les prunes d'ente importées de l'Etranger, en vue de la défense et du commerce de ce produit qui intéresse l'économie nationale. Une copie de ce vœu sera transmise à la Chambre d'Agriculture du département du Lot.

Un avis très favorable est donné au nouveau projet du Canal des Deux-Mers (Canal du Midi et Canal latéral à la Garonne), présenté par M. François Mazelle, directeur général de la « Société Technique et Economique pour l'amélioration du Canal des Deux-Mers ».

L'Assemblée examine ensuite les demandes de subvention et de souscription diverses publications qui lui ont été adressées.

Perceptions

Notre compatriote, Mme veuve Vitrac, de Gourdon, vient d'être recue aux derniers examens pour l'emploi de dame-employée des perceptions.

Dans ses veilles, dans ses rêves, son image ne cessait de lui apparaître:

"Tu as passé comme un nuage, Comme l'eau rapide en son cours, Mais mon cœur garde ton image Toujours. »

Ant. CHÉRY.

CARENNAC-EN-QUERCY

Notre savant compatriote, M. Henri Ramet, Premier Président de la Cour d'Appel de Toulouse, vient d'ajouter un volume à une œuvre déjà si importante et consacrée tout entière à la beauté régionale.

Après Martel, après Castelnau-de-Bretenoux, après Le Montal, il publie Carennac-en-Quercy où s'épanouit en toute leur verdeur séculaire les fastes d'un bourg et d'une abbaye. C'est l'épopée rustique, religieuse et guerrière du Quercy qui déborde de ces feuillets.

Cette œuvre se présente sous la forne d'un joli volume abondamment illustré de planches et de dessins. Il est précédé d'une préface de François Tresserre et constitue un document aussi agréable que précieux et que tous les amants de notre vieille province voudront posséder.

P. T. T.

Mme Bugès, receveuse des P. T. T Marcillac-la-Croisille (Creuse), est nommée en la même qualité à Duravel (Lot).

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à notre compatriote, M. Jean Calmette, de Figeac, ancien soldat au 88° d'infanterie, actuellement employé au

Ecole de santé militaire

Notre compatriote, M. Jean Rozières, vient d'être reçu avec le n° 3 à l'école militaire de santé de Lyon (section coloniale).

Nos compatriotes

Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre excellent compatriote de Cahors, M. Albert Grossot, employé à la Société du Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère à Paris, décédé à son domicile dans le 18° arrondissement, 7 bis, rue Robert-Planquette, à l'âge de 54

Nos plus sincères condoléances à sa veuve et sa mère, Mme veuve Cyprien Grossot et son frère, M. Paul Grossot, ancien élève du Lycée Gambetta.

LUTTE ANTITUBERCULEUSE

Le Comité d'Hygiène Sociale et de Défense contre la tuberculose du département du Lot a décidé, en raison de 'augmentation d'importance de l'Œuvre t conformément aux directives du Comité National de Défense contre la Tuberculose, d'affecter à la direction de ses dispensaires un médecin spécialisé, n'exercant pas en clientèle et donnant tout son temps à cette œuvre sociale. Son choix s'est porté sur M. le Dr Fourgous, officier de la Légion d'honneur, qui assure déjà depuis le 1er septembre la direction du Dispensaire de Cahors.

En raison de cette nouvelle organisation les consultations auront lieu à partir 15 novembre 1928 aux jours et heures suivantes:

Cahors, rue Joachim-Murat, mercredi et samedi, neuf heures; Gourdon, mardi et vendredi dix heures. Le Comité rappelle que ces deux dis-pensaires sont pourvus d'un appareilage radiologique pour l'examen des pou-

mons aux rayons X et d'un laboratoire d'analyses parfaitement outillé. Enfin le Comité est heureux de profiter de cette occasion pour adresser tous ses remerciements et l'expression de sa vive reconnaissance aux Docteurs Calvet et de Lapize de Cahors, Coulon de Gourdon qui depuis la création des Dispensaires en ont assuré le service avec un

Le Dispensaire de Figeac continuera a fonctionner aux mêmes jours et heures comme précédemment, grâce aux soins dévoués et éclairés de MM. les Docteurs Pezet et Sanières.

lévouement et une compétence dignes

Carte d'identité des marchands de bestiaux, commissaires, bouchers, charcutiers, etc...

AVIS TRES IMPORTANT Il est rappelé aux intéressés qu'un dé-cret en date du 30 septembre 1928 porte création d'une carte d'identité spéciale our commerçants en bestiaux, commisionnaires, bouchers, charcutiers opérant des transactions sur les foires et marchés

Cette carte valable pour un an doit être produite à toute réquisition des magistrats, fonctionnaires de police muniipale et judiciaire et agents chargés de surveillance des foires et marchés. Elle est passible, au moment de sa

délivrance et de son renouvellement, d'un droit de timbre de 12 fr. Les demandes rédigées sur papier

timbré à 3 fr. 60 doivent être produites à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture du domicile des requérants. Toute demande devra mentionner les

nom, prénoms, date et lieu de naissance domicile du demandeur, lequel devra également déclarer s'il agit pour son compte ou pour le compte d'un tiers. Dans ce dernier cas le nom et l'adresse de ce tiers devront être mentionnés. Le signe particulier dont les animaux sont marqués à l'achat devra être indiqué. La signature devra être légalisée par le naire de la commune du domicile.

Le requérant exerçant pour son propre compte justifiera de son inscription au registre du commerce et produira un exrait de la patente.

Les représentants des marchands de bétail, commissionnaires, bouchers, etc... devront accompagner leur demande d'une lettre justificative de l'employeur qui fera légaliser sa signature.

Enfin à chaque demande seront jointes deux photographies de 4/4 de face et sans chapeau et un mandat-poste de 12 fr. 65 centimes.

Marché du travail La situation du marché du travail pendant la semaine du 22 au 27 octoore 1928, dans le Lot, a été la suivan-

Nombre de placements locaux à demeure: 8 hommes, 3 femmes. Interlocaux: 3 hommes, 1 femme.

En extra: 4 hommes. Demandes d'emploi non satisfaites:

l homme. Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

CAHORS

FIN DE LA FOIRE

La foire-foraine est terminée. Les établissements divers qui étaient installés sur les Allées Fénelon, ont plié les tentes et remisé le matériel.

La foire devait prendre fin dimanche 4 novembre. Lundi, 5 novembre, les Allées Fénelon étaient vides. Le calme est revenu.

La jeunesse aurait bien voulu que la foire continuât. Adieu les manèges! A l'année prochaine! Sans doute, la saison n'a pas été

favorable ni pour les établissements ni pour le public.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a eu quelques soirées agréables, ce qui nous permet de répéter ce que nous avons dit, qu'il faudrait que la foireforaine eût lieu plus tôt.

Il est, en effet, incontestable que cette foire présente un réel intérêt pour le public.

Les distractions sont rares, et elle en procure de nombreuses. Il ne reste qu'à souhaiter que les organisateurs de cette foire ne se découragent pas et fassent leur possible pour que l'année prochaine les Allées Fénelon reçoivent encore plus d'at-

L. B.

一<>綴<> NETTOYAGE

tractions.

A la suite des bourrasques de ces jours derniers, les voyageurs qui, le soir, vont à la gare, ou arrivent du train, ont la désagréable sensation de plonger leurs pieds dans deux mares : l'une placée au bord du trottoir de la rue de la Banque, et l'autre, pla-

cée en face, rue Suisse. Si on évite une mare, on n'évite pas

Encore quelques jours et les chercheurs de vers pour la pêche seront satisfaits. Ils en trouveront autant qu'il leur en faudra.

Voilà des semaines que l'état de ces rues si passagères est mauvais.

Quelques pavés bien placés d'une part, un simple nettoyage du cani-veau, d'autre part, pour permettre l'écoulement des eaux stagnantes suffiraient pour rendre ces rues pratica-

L. B.

Lycée Gambetta

Voici les résultats des examens du Baccalauréat (Session de juillet et d'octobre 1928). Sont définitivement reçus:

Mathématiques élémentaires: Barbet Roger, Cancès Jean, Dairic Jean (Mention assez bien), David Georges, Delsériès Marcel, Garnal Pierre, Girard André, Guiral Maurice, Laparra Edgar, Mercier René, Moles Gaston, Mlle Sans Annette.

Philosophie: Aillet Jean, Arjac Robert, Augeraud Albert, Chapou Jacques, Dairic Jean, Lamousserie Jean, Mlle Legrand Jeanne, Malleville Gabriel, Marty Alain, Miquel Marcel, Mlle Ollier Marcelle, Ouvrieu Daniel (mention assez bien), Serres Jean, Teil Jean.

Première A: Guérin Jean.

Première B: Charles Paul (mention assez bien), Colombani Toussaint, Darnis Jean, Constant Henri, David Lucien (mention assez bien), Dombre Jean-Jacques, Frayssinet Jean (menton assez bien), Huard Claude, Lavayssière Charles, Penchenat Georges, Sourdoire Jean.

Première C: Cambornac Paul (mention assez bien), Cance Paul, Courdès Louis, Darolles René, Dayre Marcel, Lacoste Victor, Maury René, Massip Jean, Pax Lucien, Pébérel

Marcel, Rayzal Jean. Première D: Breil Paul, Chavanié Armand, Courdes Robert, Gipoulou Jean-Louis, Guirlande Pierre (mention bien), Janis Maurice, Magne Charles (mention assez bien), Neuville Charles, Saillol Paul (mention bien), Sennac Paul, Vally Lucien, Rulhié Pierre.

Sont admissibles à l'oral: Philosophie: Mlle Amy Christiane,

Delsériès Marcel. Première B: Fournié Charles, Masson Francis, Milhet Jean, Neuville

Edmond, Rigouste Jean-Marie. Première C: Lherm Maurice, Méric Charles.

Première D: Escalié Jean.

Tous ces succès font honneur à notre vieil établissement universitaire, aux élèves et à leurs distingués maî-

Examen de notaire

La Commission, pour l'examen de candidat aux fonctions de Notaire, se réunira le mardi 13 novembre, à 15 h. au Palais de Justice de Cahors, pour l'examen d'un candidat.

La séance est publique. — Le Secrétaire, J. FABRE.

Coopérative maraîchère de Cahors

Dimanche, à 4 heures, les jardiniers et maraîchers de la commune de Cahors se sont réunis dans une des salles du Café de Bordeaux.

Le but de la réunion était l'organisation d'une « Coopérative maraîchère » à Cahors.

Après une discussion entre les membres présents, il a été décidé que des statuts seraient établis et que la Coopérative serait créée, au mieux des intérêts des maraîchers et, il faut bien l'espérer, au mieux également des intérêts des consommateurs.

SERVICE DES EAUX

Les réparations indispensables aux canalisations et bouches d'incendie ayant dû être renvoyées pour cause de mauvais temps, se feront dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 novembre et le service de l'eau potable sera interrompu au cours de cette nuit de 10 heures du soir à 5 heures du

La clôture des opérations d'achat des anciennes monnaies d'argent

Le ministère des finances communique la note suivante:

Le public est informé que les opérations d'achat par le Trésor des anciennes monnaies d'argent, qui avaient com-mencé le 16 juillet 1928, seront définitiment closes le 10 novembre prochain. Après cette date, les porteurs de monnaies d'argent n'auront donc plus la faculté de s'adresser aux trésoriers-payeurs généraux, aux receveur des finances et aux percepteurs pour obtenir l'échange de leurs pièces contre des billets de banque.

Accident

Mlle Marthe Dupuy, employé à la Confiturerie Foucault, en sertissant une boîte, a été atteinte de coupure profonde à la main gauche.

Plainte avait été portée par Mme veuve Delsahut, d'Issendolus, pour vol d'une somme de 8.000 fr. Une enquête fut ordonnée; elle a abouti à la découverte du coupable,

un nommé Salvazat Jean, âgé de 19 ans, qui a fait des aveux complets.

Qui a bu le vin ? Un propriétaire de Lauresses eut, ces jours derniers, une désagréable

Il avait acheté un fût de vin et l'avait placé sur les « tindouls ». Lorsqu'il voulut goûter son vin, le fût était vide.

Il a porté plainte. Et une enquête est ouverte.

En justice de paix

Un propriétaire qui voulait expulser de son immeuble un locataire, avait assigné celui-ci devant le juge de paix de Cahors, à l'audience de samedi dernier.

Il prétendait que le locataire ne vivait pas en bonne intelligence avec les

Le juge de paix a rejeté la demande du propriétaire, l'a condamné aux dépens et a déclaré que le locataire avait le droit de rester dans l'immeuble jusqu'en 1931.

VAGABONDAGE La nommée Verdeinstein Rose, 28 ans, est poursuivie pour vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

de prison. LE MAUVAIS LAIT Noémie Sol, 59 ans, a mis en vente du lait additionné d'eau.

Le tribunal la condamne à 1 mois

Elle est condamnée à 50 fr. d'amen-

OUTRAGES Pour outrages aux gendarmes, une dame P..., âgée de 40 ans, de St-Martin-Labouval, est condamnée à 50 fr.

d'amende. Foire du 3 Novembre 1928 La foire du 3 novembre, foire de la l'oussaint, a été assez importante. Voi-

ei les cours: Boufs, 185 à 200 fr. les 50 kilos; porcs, 150 à 200 fr.; moutons gras, 4 francs; agneaux, 5 fr. 50 à 6 fr. le kio; brebis, 180 à 200 fr. pièce.

nards morts, 10 fr.; poulets, 6 à 6 fr. 50; lapins, 3 fr. le 1/2 kilo; pigeons, 11 fr. la paire; œufs, 11 fr. la douzaine. Halle: Maïs, 90 fr. les 50 kilos:

Marché: Poules, 5 à 5 fr. 50; ca-

Chronique des Théâtres

commes de terre, 58 à 60 fr. les 50 ki-

LE DUEL Il fallait s'y attendre, la représentation du Duel s'annonce comme un gros

succès. Nous savons que le bureau de location a déjà reçu de nombreuses demandes. A n'en pas douter, la tournée Ch. Baret jouera cette fois encore devant une salle

tion absolument exceptionnelle, Tournées Ch. Baret se sont assuré le concours de M. Louis Rouyer, qui interprétera le rôle du Docteur, entouré d'une troupe de tout premier ordre. Rappelons que ce spectacle remarqua-

Pour donner au Duel une interpréla-

ble sera donné le jeudi 8 novembre. Les Sports

AVIRON CADURCIEN

CHAMPIONNAT DES PYRENEES A TOULOUSE Football-Club Toulousain (1) bat Avi-

ron Cadurcien (1), par 13 points à 3. Par une belle après-midi ensoleillée, cette partie se déroula au stade de la Poudrerie, où, pour la troisième fois, l'Aviron succomba devant son rival, le Football-Club Toulousain.

score; durant cette première mi-temps, qui fut assez égale, l'Aviron domina, et manqua plusieurs fois l'occasion de marquer au moins 2 essais; quelques minu-tes avant le repos, le Football égalisa en marquant un essai sur cafouillage. A la reprise, les joueurs du Football-Club ayant senti ce dont les nôtres étaient

L'Aviron eut l'honneur d'ouvrir le

Pour endiguer la fougue des Cadurciens, ous les moyens furent bons. Nos hommes, fatigués de l'effort produit en première mi-temps, ne purent arriver à briser les attaques des violets Toulousains et se cantonnèrent sur la défensive, qui par deux fois fut violée. Tous nos joueurs méritent des félicita-

tions. Ils ont joué avec cœur et achar-

capables, réagirent de tous leurs efforts.

nement jusqu'à la fin, mais succombèrent devant un adversaire plus en souffle et mieux entraîné. L'absence d'Alazard se fit rudement sentir.

Excellent arbitrage de M. Ferrière, de

St-Gaudens.

A CAHORS

Football-Club Toulousain (2) bat Aviron Cadurcien (2), par 8 points à 3. Dimanche, au Stade Lucien-Desprats: une journée merveilleuse, une affluence moyenne, un match intéressant jusqu'au

Au Football-Club, une équipe homogène, peu efficace, pas de trous. A l'Aviron, quelques ténors encadrant des jeunes premiers, aux qualités nombreuses, mais manquant trop de métier.

A noter, le bel essai de Bertin, quelques percées de Rollès, le travail efficace et vigoureux d'Alazard, Combrouse, malheureusement trop peu soutenus, le jeu actif de Mirassou, Malique, Massip, Gi-

poulou. En résumé: Grandes possibilités affirmées par les jeunes. A perdre : affolement, et chez quelques-uns, pas mal de kilos. A acquérir : tête, cohésion, entraî-

L'Aviron Cadurcien, continuant la série des beaux matches, a fait appel, pour dimanche 11 novembre, à l'excellente équipe du Football-Club Carmausin (1) (Club de 1re série, Promotion). Belle partie en perspective.

Ce soir, à 20 h. 30, réunion de la Commission de Rugby, au Siège.

Aviron Cadurcien (Section A. S. P. O.) Encore un beau match nul

Dimanche, a eu lieu au Stade Lucien-Desprats un grand match d'Association entre l'A. S. Cheminots de Montauban et l'A. S. P. O. de Cahors.

La partie s'est terminée sur un match nul 1 à 1.

Cette partie jouée sur un terrain par-fait fut des plus intéressantes à voir. L'A. S. P. O., quoique mixte, fournit un jeu rapide et efficace, qui lui permit de dominer la plupart du temps.

La première phase du jeu vit de superbes arrêts du goal cadurcien Frescaline qui se montra excellent, ainsi que de

belles descentes des avants, particulièrement vers les buts Montalbanais. La deuxième phase fut dans son ensem-

ble plus équilibrée. Sur corner botté puis samment par Pons, le ballon pénétra dans les bois des Cheminots pourtant bien gardés.

Dès la remise en jeu l'A. S. P. O. dut opposer une résistance opiniâtre aux Montalbanais dont les descentes rapides étaient très dangereuses.

Sur la fin de la partie, l'ailier Montalbanais réussit, par un joli shoot que ne put bloquer le goal cadurcien (raison majeure), à mettre les équipes à égalité. Une mention spéciale à toute l'équipe Cadurcienneet particulièremenî à Fresca

line, Pons, Courbières, Dubernet. Arbitrage trop large et souvent contes-table du referee Lagrive. — J. S.

LA QUERCYNOISE

Les Jasmins (Lycée d'Agen), contre Quercynoise (Lycée de Cahors)

Nous apprenons avec plaisir que nos jeunes potaches matcheront, jeuat, l'excellente équipe « Les Jasmins », du lycée d'Agen. Des incidents divers les avaient empêché, depuis 3 ans, de former une équipe.

Formée d'éléments jeunes, s'entraînant régulièrement ensemble, la Quercynoise a cette année bonne allure, et nous assiste-rons à une belle partie. Le rugby scolaire, si spectaculaire, aux beaux mouve-ments ordonnés, aux envolées de 3/4, va, nous l'espérons, amener au Stade Lucien-Desprats les amateurs de beau rugby. On n'a pas oublié les matches d'il y a quel-ques années; les potaches d'alors sont devenus des joueurs connus : je cite au hasard : Théron, Heilles, Carriol, Rosset, Sabaté, Puech. On n'a pas oublié ces matches d'où la brutalité était exclue et où il n'y avait qu'un mot d'ordre, ouvrir à outrance. C'est ce que la « Quercynoise » de 1928, voulant être digne de ses aînés, va nous permettre de voir.

L'Equipe visiteuse a un passé lourd de gloire. Les « Jasmins » nous arrivent avec une grande réputation : plusieurs fois finalistes du championnat de France scolaire, champions depuis toujours de leur académie ; d'autre part, les potaches Cadurciens veulent, pour leur premier match, nous faire montre de leurs belles qualités. Encadrés par les Avironnais Gipoulou, Bertin, Massip, Lagrive, Soulacroix, les jeunes potaches auront à cœur de montrer toute leur valeur. Voici quelle sera l'équipe du Lycée Gambetta: Lavayssière, Masson, Piga-niol, Gipoulou, Soulié (ou Verdier), Massip, Darnis, Lagrive, Escalié (M), Bertin (O), cap., Soulacroix, Sennac, Pax, Couderc, Lamothe. Remplaçants: Cabarrot, Lacoste, Garnal.

Société des Etudes du Lot

Séance du 20 juillet 1928 Présidence de M. St-MARTY Sont présents : MM. Boussac, St-Marty,

Loviot, Teyssonnières, Lucie, Calmon, M. Loviot donne lecture d'un fragment de son poème sur « Cahors à travers les âges », décrivant la Chartreuse.

M. St-Marty expose un excellent et intéressant travail sur « l'opinion publique dans le Lot après 1830 ». Il donne un état des abonnés aux divers journaux dans le département, d'après les enquêtes administratives. Les diverses fractions de l'opinion à cette époque, étaient assez nettement délimitées, en raison du petit nombre de grands journaux qui parvenaient en province.

M. Calmon signale, dans la Revue de l'Auvergne une étude sur « les Sociétés marchandes et financières du moyenâge », où il est question des Cahorsins et de trois familles de Martel, dont il n'est question nulle autre part. Il y est parlé d'un testament d'un seigneur Raimon de Martel, qui par testament restitua 25.000 livres tournois. On y trouve plusieurs noms de familles de Cahorsins en

M. Calmon dépose sur le bureau de la Société les dons suivants:

Les œuvres complètes de MM. Loviot, de Cahors et Marque, de Tulle, la collection de l'Action Pharmaceutique, offerte par M. Garnal, pharmacien à Cahors; l'ouvrage de M. le D' Bouygues, sur le Puy d'Issolu, de la part de M. Salamagne, Vayrac; la collection de la Petite Gironde, donnant les comptes rendus du X° Congrès d'Histoire et d'Archéologie, de la part de M. Lafon, d'Albas.

La Compagnie remercie les généreux donateurs. M. Peyrichou, maire de Cabrerets, est présenté comme membre correspondant

par MM. Teyssonières et Bergon.

Arrondissement de Cahors

Labastide-du-Vert

Obsèques. — Vendredi, 2 novembre, à 14 heures, ont eu lieu les obsèques du jeune Roger Landrevie, âgé de 18 ans, décédé le jeudi 1er novembre à la suite d'une maladie qui le tenait au lit depuis une vingtaine de jours et après de cruelles souffrances. Ni les secrets de la science, ni les soins affectueux de sa mère n'ont pu l'arracher à la mort implacable.

Roger Landrevie était pupille de la Nation. Excellent fils, bon camarade, il était estimé de tous, aussi la quasi unanimité de la population avait tenu à l'accompagner au champ de l'éternel repos. Son cercueil disparaissait sous les couronnes et les gerbes de fleurs offertes par la jeunesse de Labastide; la foule émue et triste ne pouvait contenir ses larmes en sui vant sa dépouille mortelle.

Puissent ces sentiments de sympathie apporter un soulagement à la douleur cruelle de sa mère inconsolable qui ne vivait que pour son cher Roger.

Dans cette douloureuse et pénible circonstance nous adressons à Mme veuve Landrevie ainsi qu'à toute la famille en deuil, nos sincères condoléances. — A. B.

Castelnau-Montratier

Grandes fêtes de la Saint-Martin et anniversaire de l'armistice. — Les 10, 11, 12 et 13 novembre auront lieu, à Castelnau-Montratier, de très brillantes

Attractions multiples : carrousel, pous-se-pousse, voyage dans la lune, tirs, jeux

Bals de jour et de nuit, les samedi, di-manche, lundi et mardi.

Grand feu d'artifice, le dimanche 11 novembre, à 21 h. 30. Le brillant orchestre de Saint-Nicotas-

de-la-Grave, sous l'habile direction de M. Cieurac, chef de musique, prêtera son concours pendant toute la durée des

La grande foire de la Saint-Martin, du mardi 13 novembre, clôturera les fêtes. Tous les étrangers recevront le meil-

Lalbenque

Foire du 30 octobre. — Voici les cours

Bœufs de travail, de 4.000 à 6.000 fr.; bouvillons, de 2.500 à 4.500 fr. la paire; bœufs de boucherie, jusqu'à 200 fr. les 50 kilos; veaux de 5,50 à 7 fr.; moutons de boucherie, 100 à 200 fr. les 50 kilos; porcelets, de 100 à 110 fr. Volaille. - Poulets, 5,50 la livre; la-

pins, 3 fr. la livre; oies, de 120 à 140 fr. la paire; œufs, 10 fr. la douzaine. Halle aux grains. - Pommes de terre,

45 fr. les 50 kilos; châtaignes, 80 fr. l'hecto. Belle foire. Affluence de jeunesse, de

marchands étalagistes.

Calvignac

Accident. - Félix Lauzun était occupé à émonder un chêne, lorsque par suite d'un faux mouvement, il a glissé et a fait une chute de quatre

Etourdi par sa chute, il ne put se relever et on dut le transporter à son domicile. Il souffre de nombreuses et graves contusions.

Miran

La fête votive. — Le Comité des fêtes de Miran prévient le public qu'en raison de l'anniversaire de l'armistice, la fête votive est reportée au dimanche suivant, 18 novembre.

Ce jour-là, les distractions seront nombreuses et un orchestre de choix entraînera les danseurs.

Dagat

chez les époux Alibert-Cournou, au

Cazalet, commune de Bagat.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un beau garçon

Arrondissement de Figeac

Figeac Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le lundi, 29 octobre, à 17 heures, sous la présidence de M. le Docteur F. Pezet, Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après avoir examiné les pièces du projet établi par l'architecte de la ville en vue des travaux à exécuter à la Caserne de la Gendarmerie pour un nouvel aménagement des locaux, le Conseil les approuve avec une dépense prévue de 150.302,25.

Cette dépense sera imputée sur le crédit de 200.000 francs inscrit à l'emprunt de 500.000 fr. qui a été contracté au Crédit Foncier.

Il est entendu que suivant la décision de l'Assemblée départementale, en date du 15 mai 1928, le prix du loyer de la Caserne de Gendarmerie ainsi transformée sera portée à 25.000 francs par an.

M. Bories, Architecte est chargé de dresser un projet pour la construction, sur le trottoir du Boulevard Wilson, en face de la Place Colonel-Barthal, d'un édicule circulaire à trois places appelé à remplacer celui qui se trouve actuellement à l'extrémité du

Une lampe municipale sera placée, avec l'agrément du propriétaire, sur la maison de M. Debar, située sur le a rouest le nouveau Quartier de Clermont.

M. Nozières Camille est désigné pour faire partie de la Commission de Statistique communale et plusieurs questions sont renvoyées aux Commissions compétentes.

Chute mortelle. — Un camionneur, revenant de la foire de Rouquayroux, accepta, sur sa demande, de prendre, à titre gracieux, un habitant de Car-daillac, nommé Taurand. Arrivé aux Hourtons, à proximité du lieu où il devait s'arrêter, Taurand voulut descendre sans prévenir et avant l'arrêt complet du camion. Il tomba sur la tête et fut tué sur le coup. La gendarmerie fait une enquête.

Cajarc

Fête de l'Armistice. — La municipalité invite la population et les Corps constitués à se joindre à elle pour la manifestation qui aura lieu au Monument aux morts, dimanche 11 novembre, à 11 heures. Réunion à la mairie.

A cette manifestation, assisteront, en dehors de la municipalité, les délégations des écoles, les fonctionnaires, les représentants des diverses sociétés et, nous l'espérons, une grande partie de la population.

Notre Société de musique prêtera comme toujours son gracieux con-

A la suite de cette cérémonie du

souvenir, aura lieu un banquet dont le prix a été fixé à 15 francs, et auquel sont conviés les anciens combattants et mutilés, pensionnés et non pensionnés, veuves, ascendants, ainsi que toutes autres personnes qui vou-

draient y participer. Prière de se faire inscrire chez les membres du Conseil municipal ou au secrétariat de la mairie.

L'après-midi, à 3 h. 1/2, sur le foirail, concert par l'Alliance Cajarcoise. Nous en publierons ultérieurement le programme, et il est probable qu'un grand bal public clôturera, le soir, dans la Halle, la célébration de la fête nationale de l'Armistice.

St-Céré

Abattoir. - Pendant le mois d'octobre il a été abattu à l'abattoir de notre ville : 10 bœufs, dont 2 expédiés; 180 veaux, dont 92 expédiés; 8 moutons, dont 8 expédiés; 7 brebis; 54 agneaux; 175 porcs,

dont 139 expédiés. Au total, 434 animaux ayant produit 25.782 kilos de viande nette, livrés à la

Mayrinhac-Lentour

Enseignement primaire. — Mme Souilhac, dont nous avons précédemment annoncé la nomination en qualité d'institutrice publique dans notre commune, et qui se trouvait en congé de maladie durant le mois d'octobre dernier, a pris possession de son poste vendredi, 2 novembre. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Avec l'arrivée de cette nouvelle maîtresse s'est posée dans notre commune la question du logement de l'institutrice. En, effet, l'unique chambre qui constituait tout le logement des jeunes institutrices célibataires, n'a pas été suffisante et la municipalité s'est vue obligée de louer une maison comprenant deux ou trois pièces, mi-

nimum indispensable à un ménage. Nous n'ignorons pas que nos édiles municipaux, dont la majorité est nettement réactionnaire, sont plus soucieux d'assurer le succès de l'école privée plutôt que celui de l'école publique. Nous leur demandons cependant si les fillettes de la laïque n'ont pas droit elles aussi à un minimum

Il y a bien pour elles une toute petite salle de classe à l'école des garcons, mais elles n'ont ni cour, ni préau. Est-il étonnant après ça que la presque totalité des élèves fréquente l'école d'en face?

indispensable.

Arrondissement de Gourdon

Les obsèques du docteur Cabanès. - Voir à la rubrique « Chronique

Sarrazac

Accident. - Le jeune V. F. avait couché son fusil chargé dans sa charrette pleine de sacs. Lorsqu'il voulut prendre son arme, le chien du fusil s'accrocha, la charge partit et alla se loger, en grande partie, dans le bras

Soucirac

Accident. - Mme veuve Roques, revenant de Rennes, où elle avait passé quelques jours, se trouvait en gare de Nantes, lorsqu'une forte secousse. produite par l'accrochage d'une machine au train, lui occasionna de fortes et douloureuses contusions.

Salviac

Nécrologie. - Nous avons appris avec peine la mort de notre estimé concitoyen, M. Henri Liarsou, charron à Salviac, après une longue et douloureuse maladie; le défunt était âgé de 53 ans seulement. It s'éteint relativement jeune, laissant trois enfants jeunes encore. C'est un des meilleurs artisans qui disparaît. Il avait vaillamment accompli son devoir pendant la guerre et était décoré de la croix de guerre.

Il avait été grièvement blessé à une main, lors de l'anniversaire de l'armistice en 1921, alors qu'il faisait partir des salves d'artillerie.

Nos bien sincères condoléances à la famille.

Hyménée. - Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M.

l'Enregistrement, fils de l'estimé pharmacien et 1er adjoint au maire de notre ville, avec Mlle Mary Monraysse, la gracieuse fille aînée de M. Monraysse, propriétaire à Mazerat, près Déga-Aux futurs époux nos meilleurs

Charles Lagard, surnuméraire de

vœux de bonheur et de prospérité.

Dernière locale TOMBÉ D'UN ÉCHAFAUDAGE

Mardi matin, vers 10 heures 1/2, M. Legarre, Théodore, 35 ans, entrepreneur de maçonnerie, était monté sur l'échafaudage dressé contre l'immeuble Bouzerand, où il était occupé à faire des travaux de récrépissage, lorsqu'un câble de l'échafaudage se rompit.

Le malheureux entrepreneur fut précipité dans le vide d'une hauteur de 7 mètres environ et tomba dans la rue Lastié. Quand on le releva, il avait la tête

Il fut transporté à l'hôpital, mais tous les soins étaient vains. Il expira peu après.

Quatre ministres s'en vont

A l'issue de l'entretien que M. Poincaré a eu, ce matin avec les quatre ministres radicaux, MM. Sarraut, Herriot, Queuille et Perrier ont démis-

Les motifs de la démission

C'est à la suite du vote de la déclaration votée hier soir au Congrès d'Angers que les ministres radicaux ont démissionné.

Cette déclaration contient en effet quelques phrases qui sont manifestement en opposition avec les résolutions prises au Congrès en présence de M. Herriot.

Les ministres radicaux estiment que cette déclaration rend leur situation impossible au sein du Gouvernement.

M. Poincaré a reconnu la justesse de cette observation et a rendu hommage à l'attitude loyale de ses collabo-

rateurs. Le Conseil des ministres est actuellement réuni. Les ministres radicaux sont absents.

La crise est ouverte

Après la délibération du Conseil des ministres on annonce que par suite de la démission des ministres radicaux tout le Cabinet est démission-

Le passage de la déclaration auquel il est fait allusion dans ces dépêches est évidemment celui où il est dit que les réformes demandées par le Congrès d'Angers ne pourront être obtenues avec le concours de ceux qui les ont toujours

clut en ces termes: « Seule la politique de l'union des « gauches autour de ce programme est « capable d'assumer cette grande tâche « et de répondre ainsi aux espérances « de la démocratie française. »

passionnément combattues et qui con-

Le raid du Zeppelin

De Berlin: Le comte Zeppelin qui a reçu à St-Akeen la visite de plus de cent mille Berlinois est reparti dans la matinée, à 6 heures, pour Friedrichshafen.

LA PHUSPHIODE GARNAL

CARRAGE STREET, STREET

Médication iodotannique phosphatée Rempiace l'Huile de Foie de Morue Prix du Flacon : 14 france SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

Im vente dans toutes les pharmacies

n'a été prise que cette semaine, au re-

AVIS DE DÉCES

Madame et Monsieur MEYRAT, Industriel à Cahors et leur fils Pierre; Les familles VINATIER et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la per-

Madame Veuve MEYRAT

Née VINATIER décédée à Cahors le mardi 6 novembre 1928 dans sa 64° année, et les prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu mercredi 7 novembre à 13 heures 1/2.
Réunion à la maison mortuaire, 25, boulevard Gambetta.

REMERCIEMENTS

Madame Ernest GAGNAYRE; le Capitaine et Madame Henry ROUGIER; Monsieur Antoine GAGNAYRE; Madame

veuve Aimé GAGNAYRE; Les familles GAGNAYRE, COLONGE, FAYT et BOYÉ et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Ernest GAGNAYRE

AVIS DE DETTES

Monsieur HEBERT, domicilié à Cahors, 53, rue Nationale, prévient le public qu'à dater de ce jour il ne répondra pas des dettes que pourrait contracter sa femme Madame HÉBERT, née Marguerite CARRIÈRE, qui a quitté le domicile

A Vendre TUILES CANAL D'OCCASION

S'adresser chez M. BÉS, entrepreneur de charpente, rue V.-Hugo.

APPARTEMENT 3 et 4 PIÈCES

avec ou sans jardin

A LOUER S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE Apprenti ou demi-ouvrier Boulanger

Pressé S'adresser au Bureau du Journal

> TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

> LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Albert BASTIT, marchand de bois, demeurant à Cahors. Place St-Laurent, no 3.

Convocation des Créanciers pour production de titres et vérification des créances.

PREMIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à produire dans le délai de quinze jours, outre ceux ac-cordés en raison des distances, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier libre indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur définitif, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce, pour être procédé à la vérification des Cette vérification commencera

le treize novembre prochain, jour de mardi, à treize heures trente, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, où elle sera continuée si besoin

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article douze de la loi du quatre mars mil huit cent quatrevingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Feuilleton du « Journal du Lot » 25

voyagea...

QUATRIEME PARTIE ... A pied, à cheval, en voiture, en sampang...

Claude FARRERE

IV LES PETITES FOLLES

Longtemps avant la chute du jour, elle était de retour à l'habitation, sans nul incident de route. Mais, naturellement, M. Dubourg n'était pas encore rentré, lui. Et Cô Mi eut tout le loisir en l'attendant, de se persuader qu'après tout, une secrétaire, même de premier brin, n'est pas obligatoirement dans tous les secrets d'un patron...

A LA MANIÈRE DU JUIF ERRANT

Non! Et Cô Mi en eut, sans trop savoir pourquoi, un chagrin complexe et mystérieux, qui n'était pas seulement une piqure d'amour-propre. Non! les patrons, fussent-ils tels

qu'était M. Dubourg, ne disent pas l tout à leurs secrétaires, fussent-elles telles qu'était Cô Mi... En y songeant, contente de se présenter tout à coup ce fût, et que, par conséquent, person-ne ne saurait avant Cô Mi le secret que Cô Mi ne savait pas encore... Elle le sut, en effet, la première;

mais pas tout de suite... Voilà... C'est que, figurez-vous !... M. Dubourg avait beau être le meilleur des patrons, - et surtout depuis que Cô Mi était elle-même devenue la meilleure des secrétaires, - Cô Mi continuait d'avoir un peu peur de son patron... Oui. Cela datait du tout commencement de leurs réels rapports de

d'ailleurs, une secrétaire, et même Cô Mi, n'est rien autre chose qu'une femme. Et c'est le grand K'oung tzeu lui-même — ne l'ai-je pas déjà dit? - qui formula le plus sage des préceptes: « Aime ta femme, et ne lui confie pas ton secret. » M. Dubourg, suffisamment frotté de philosophie centrale, ne confiait nul secret, et n'aimait d'ailleurs aucune femme. Bizarrerie des cervelles féminines! Cô Mi, certes, n'était point amoureuse d'un homme de soixante-six ou soixante-sept ans... Eh bien! elle n'en fut pas moins soulagée et presque cette certitude, que M. Dubourg n'était point amoureux non plus de qui que

chef à subordonnée. Dame! dès Marseille, - que dis-je! dès le sleeping! - Mlle Mimi Tirlemont avait commis

l'erreur de conserver avec M. Dubourg

le ton mondain qui sied d'égal à

égal... et M. Dubourg avait dû la rap- | l'autre semaine, le jour de votre dépeler, plus ou moins discrètement, à la réalité nouvelle. Depuis, certes, beaucoup d'eau avait passé sous les ponts. Mais Cô Mi s'était souvenue. Et la bienveillance constante, et la considération accrue, et les attentions qu'avait eues pour elle M. Dubourg, au fur et à mesure qu'elle se perfectionnait dans l'exercice de ses fonctions délicates et multiples, rien n'avait pu la remettre tout à fait d'aplomb, en présence du maître. Après tout, c'était peut-être mieux

Elle n'avait donc pas osé prendre l'initiative d'une conversation pourtant nécessaire. Car, enfin, il eût bien été de son devoir d'avertir M. Dubourg et de le mettre au courant des projets tonkinois qu'on lui prêtait chez le Phou, et peut-être ailleurs. Elle n'en fit tout de même rien. Et ce ne fut qu'au bout d'une grande semaine que, M. Dubourg ayant, un soir, après la dictée du courrier, remis la conversation sur les classiques richesses de l'Indochine, — riz, coton, caoutchouc, charbons, — Cô Mi se risqua jusqu'à lui redire ce qu'il avait dit lui-même, quelque quinze jours plus

Vous n'en avez jamais encore fait, des affaires de charbon..., et vous voulez en faire... M. Dubourg pencha la tête de côté,

avant de répondre, curieusement : - Qui vous a dit ça ? - Mais c'est vous qui me l'avez dit, part... juste avant de monter à che-Après quoi, elle osa ajouter :

- C'est vous qui me l'avez dit le premier... mais, depuis, bien d'autres gens m'en ont parlé... votre ami le Phou, pour commencer... et ses fil-

les... Il y a des tas de gens qui pré-

tendent que vous allez partir pour le M. Dubourg se prit à rire : — Oui, oui... je vous vois venir: tout le monde sait tout, excepté vous ?... — Eh bien! — reprit-il, après un petit silence, - vous avez raison, Cô Mi, et j'ai tort. J'aurais dû vous dire mon secret tout de suite. Oh! ne croyez pas que je l'aie dit à personne d'autre... mais vous savez comme vont les nouvelles dans ce diable de pays: vous avez beau ne confier vos affaires qu'à votre oreiller, votre oreiller suffit pour les raconter à tout le monde. Et, en l'occurence, comme mes affaires à moi intéressent

littéralement devinées, Dieu sait comment!. Il s'était levé, il fit deux ou trois fois le tour de la salle, alluma une ciga-

beaucoup de gens, ces gens les ont

rette, et revint à Cô Mi: - Eh bien! oui, ma petite fille... Je veux faire une affaire de charbon, une affaire assez grosse... Et cette affaire-là va m'obliger à me transplanter au Tonkin pour deux ou trois mois, peut-être pour cinq ou six. Notez que je ruminais ce projet depuis !

tour de mes inspections de rizières. Tout va très bien, partout, et je peux m'absenter, en prenant simplement les précautions que je prends, par exemple, quand je vais en France. Dès demain, nous ferons tout ce qu'il faut. C'est-à-dire que nous enverrons à qui de droit les ordres nécessaires... J'avais pensé, d'abord, à vous laisser ici, pour me remplacer... Parce que... ce n'est pas des compliments que je vous fais là, je vous assure!... mais vous en savez assez long maintenant, et vous avez assez d'ordre, d'énergie de conscience pour mener l'exploitation à ma place, quatre ou cinq mois durant, aussi bien que quatre ou cinq jours... Seulement... seulement... il faut toujours penser aux imbéciles et tenir compte de leur existence! -Une Cô Mi de vingt-trois ans, commandant en chef à tout un personnel annamite, ça irait encore; mais la même Cô Mi commandant aux trois colons et aux six techniciens qui constituent mon personnel européen, ça n'irait plus du tout. Et vous vous heurteriez à des difficultés où l'exploitation laisserait les trois quarts de ses bénéfices. — Est-ce baroque? Voilà trois vieux imbéciles, qui ne savent rien, sauf la routine de leur métier colonial; voilà six jeunes serins, strictement primaires, fors leur spécialité tout à fait étroite..., et tous rougiraient d'obéir à une intelligence générale doublée de tact et de

déjà longtemps... Mais ma décision | finesse, parce que cette intelligence porte jupons! M. Dubourg avait fumé toute sa

cigarette. Il en allume une autre, la fume derechef jusquau bout. Et comme il continuait de se taire, Cô Mi, qui voulait pourtant savoir, interrogea: - Ainsi, monsieur, vous m'emme-

nez au Tonkin?

— Oui. Nous irons d'ici à Saïgon par la route et de Saïgon à Haïphong en paquebot. Une fois là-bas, ce sera selon... Vous allez refaire connaissance avec tous les différents modes

de locomotion en usage sur cette pauvre planète. Je me fais l'effet du Juif Errant, dit Cô Mi, en riant à belles dents. Les voyages ne l'effrayaient guère

et l'amusaient beaucoup. M. Dubourg fouilla dans son portefeuille:

— Le Juif Errant, — dit-il, — avait toujours, si j'ai bonne mémoire, cinq sous dans sa poche. Il sied que vous soyez comme le Juif Errant. Et je vous dois d'ailleurs, honnêtement, des frais de route : nous allons tomber au Tonkin en plein hiver; vos robes d'ici ne seront plus de mise.

Et il tendit à Cô Mi cinq grands

billets de cent piastres.

(A suivre)

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine Cours du Cours du 26 Oct. 2 Nov.

Fonds d'Etat

| THE BUILD | | | | | |
|-----------|--|-----------|------|-------|---------|
| 3 | 3 0/0 | 65 | 65 | 64 | 75 |
| 3 | 3 0/0 amortissable | 77 | 35 | 77 | 50 |
| | 3 1/2 0/0(id) | 96 | 95 | 95 | 55 |
| 5 | ~ 0.10 | 91 |)) | 93 | 75 |
| | 4 0/0 1917 | 79 | 50 | 78 | 70 |
| dyen | 4 0/0 1918 | 79 | 20 | 78 | 70 |
| 5 | 5 0/0 1920 amort | 109 | 75 | 108 | 55 |
| 6 | 6 0/0 1920 | 103 | 97 | 103 | 75 |
| ordin | 4 0/0 1925 | 118 | 25 | 117 | 65 |
| 6 | 6 0/0 1927 amort | 108 | 20 | 107 | 70 |
| | 5 0/0 1928 | | | 90 | 87 |
| | B. du Tr. 5 0/0 1924 | | | 672 | D |
| 35 | B. du Tr. 7 0/0 1926 | 500 | 2 | 558 |)) |
| 35 | B. du Tr. 7 0/0 1927 | 566 | | 566 | |
| 100 | Caisse autonome | 621 | | 617 | |
| | STATE OF THE PARTY | P. P. St. | 2000 | 50000 | ALTE OF |

Crédit National

| 25 | 5 0/0 1919 | 543 | » 1543 | |
|----|----------------------|-----|--------|---|
| 25 | Obl. 500 5 0/0 1920 | 522 | » 524 | 1 |
| 30 | - 6 0/0 1921 | 558 | » 558 | 1 |
| 30 | Bons décen. 60/01922 | 522 | » 522 | |
| 80 | - décen. 60/0 nouv. | | > 528 | |
| 30 | | | » 527 | |
| 80 | | | > 528 | |
| 30 | - janv. 1924 | 530 | * 535 | 1 |

Cradit Foncier

| 13 | Communales 1879 | 493 | , | 495 | |
|--------|---|-----|---|-----|---|
| 15 | 1880 | 495 | 2 | 495 | |
| 12 | - 1891 | | | | |
| 13 | _ 1892 | | | | |
| 18 | _ 1899 | | | | |
| 15 | - 1906 | | | 319 | |
| 7 50 | | | | 171 | |
| 27 50 | | | | 462 | |
| 32 50 | 2004 1:h | | | 498 | |
| 20 | 1922 lib. | | | 469 | |
| | 1923 | | | 466 | |
| 15 | Foncières 1879 3 0/0. | | | 498 | 5 |
| 15 | 4883 3 0/0 | 299 | | 294 | |
| 18 | - 1885 2,60 0/0. - 1895 2,80 0/0. - 1903 3 0/0. - 1909 3 0/0. - 1913 3 1/2 0/0. | 304 | - | 305 | |
| 14 | - 1895 2.80 0/0. | 322 | | 322 | |
| 15 | _ 1903 3 0/0. | 331 | | 330 | |
| 7 50 | 1909 3 0/0. | 172 | | 171 | |
| 17 50 | - 1913 3 1/2 0/0. | 350 | | 350 | |
| 20 | - 1913 A 0/0. | 440 | | 430 | |
| 16 50 | | | | 260 | |
| 70 007 | 2011011010101010 | , | | 200 | |
| | Ville de Paris | | | | |

| | | 83921 | | | |
|---------------|---------------------|--|-------|-----------|----|
| 20 | 1865 4 0/0 | .987 | 2,1 | 1.00 | 00 |
| 15 | 1871 3 0/0 | 372 | » ! | 376 | |
| 20 | | 464 | 20 4 | 61 | |
| 20 | 1876 | 471 | - | 63 | |
| 10 | 1892 2 1/2 0/0 | 239 5 | | | |
| 10 | 1894-1896 | 238 | | | |
| 10 | 1898 2 0/0 | 287 | | | |
| 10 | 1899 2 0/0 | 267 | | | |
| 18 50 | 1904 2 1/2 0/0 | 300 | » 3 | | O |
| 11 | 1905 2 3/4 0/0 | And Continued in con- | 50 3 | | |
| 11 | 1040 9 9/4 0/0 | | 0 2 | | |
| 12 | 1910 2 3/4 0/0 | Septiment of the last of the l | | | |
| | | 249 | | | - |
| 9 | | 224 | | | 5 |
| 25 | 1919 lib | | » 4 | | |
| 28 75 | | 520 | 215 | | |
| 30 | Décennal 1922 | 525 | 20 5 | Sandrida. | |
| 30 | - 1923 - 1924 | 503 | » 5 | 05 | |
| 30 | — 1924 | 504 | » 5 | 05 | |
| 32 50 | — 1924 6 1/2 | 512 | 2 5 | 12 | - |
| Contract Wall | | 3/13/10/16 | PER I | | |

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

GOURDON..... 9 20 18 9

Payrignac (arr.)

Bibliographie

Nouveau journal

Le Coq Rouge, hebdomadaire satirique illustré de combat, paraîtra, tous les mercredis, à partir du 7 novembre pro-

LA NATURE

La question des fosses septiques est un des problèmes d'hygiène qui préoccupent le plus à l'heure actuelle, les habitants, sinon les pouvoirs publics. Destinées à purifier toutes les eaux résiduaires et les excreta de la maison, elles peuvent devenir, si elles fonctionnent mal, une cause d'infection grave. M. Bousquet rappelle leur réglementation et décrit les conditions qu'elles doivent remplir.

La question du pétrole domine l'éco-nomie mondiale. M. Joleaud, professeur à la Sorbonne, passe en revue les ressources que nous pouvons espérer de nos colonies africaines.

M. Nodon signale l'action perturbatrice des forêts sur les ondes de T. S. F. M. Bourgain, étudiant l'évolution des appareils cinématographiques explique et

figure les modèles les plus récents et les plus rapides pour prises de vue. M. Boutaric, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, continue l'exposé des phénomènes de luminescence et aborde aujourd'hui avec beaucoup de clarté, la

phosphorescence. M. Villers présente une nouvelle locomotive à très haute pression qui semble bien ouvrir une nouvelle voie aux perfectionnements dans les transports sur

M. Charles Rabot raconte l'histoire de la pêche à la baleine par les Basques, pêche autrefois très active et aujourd'hui totalement disparue.

M. Ducaux parle du Maroc forestier pour attirer l'attention sur le déboisement qui sévit là comme ailleurs.

Ensuite viennent deux bonnes études d'actualité, l'une de M. Murat sur le récent tremblement de terre d'Algérie qui pose à nouveau la question de la périodicité et l'électivité des séismes : l'autre qui donne tous les renseignements techniques sur le nouveau dirigeable allemand le Comte-Zeppelin et son voyage mouvementé.

On trouve encore dans ce numéro de La Nature d'amusantes récréations mathématiques de M. Brandicourt, un moyen de guérir le rhume de cerveau

Maîtresses de Maison:

LISET la

Mode Pratique

qui concilio

elegance - Fantaisee

Join Raffinements avec l'économie qu'impoze la vie chère.

Un An, 52 numéros : 35 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.

par les courants oscillatoires à haute fréquence, des conseils pour observer le ciel le mois prochain, des nouvelles des derniers progrès de l'aviation, des nouvelles scientifiques, la description des nouvelles inventions utiles, des recettes et procédés pratiques, etc.

Bref, La Nature donne dans chacun de ces numéros une vue d'ensemble de tous les progrès scientifiques et industriels ; elle le fait avec clarté, l'agrémente de nombreuses figures. Elle est la revue indispensable aux savants, aux amateurs, aux curieux, à tous ceux qui désirent se tenir au courant de toutes les nouveautés du savoir humain.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

CHEMIN de FER de PARIS à ORIFANS

LIVRET-GUIDE OFFICIEL (Edition du Service d'Hiver au 6 octobre 1923)

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente dans les principales gares de son Réseau, au prix de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Guide Officiel illustré comprenant notamment l'horaire complet des trains au 6 octobre 1928.

Comme précédemment, ce Guide est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable de sa valeur augmentée des frais d'expédition, soit au total 4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour l'Etranger, en mandat-carte ou timbresposte français, au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhu-bert à Paris (13°).

Règlement par virements postaux des remboursements suivis sur les expéditions de Grande et de Petite

Depuis le 1er octobre, tout expéditeur titulaire d'un compte-courant postal peut se faire régler par chèque de virement postal le montant des remboursements suivis sur les expéditions de Grande ou de Petite Vitesse à destination d'une gare de la France Continen-

Pour pouvoir bénéficier de cette nouvelle facilité, les expéditeurs doivent en formuler la demande sur leurs déclarations d'expédition, en inscrivant à la suite de l'indication du montant des remboursements, la mention:

"Paiement par virement postal", suivie du numéro de leur compte-courant postal et du nom du bureau de chèques où ce compte est tenu.

Ces deux derniers renseignements doivent figurer également sur l'adresse des colis, ainsi que sur la formule spéciale de virement qui est tenue dans les gares à la disposition des expéditeurs.

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bor-deaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voya-geurs, sans changer de voiture, jusqu'au

quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres, retour compris, en présente maintement de plus enprésiebles encertes

nant de plus appréciables encore.

La famille doit se composer, comme précédemment d'au moins trois personnes, dont le père ou la mère, mais dans ce minimum, une personne peut être remplacée par un seul enfant de 3 à 7 ans au lieu de deux enfants de 3 à 7 ans antérieurement.

D'autre part, le billet peut comprendre, en plus des domestiques, un chauf-feur par voiture remise au transport. Enfin, la réduction de prix est consentie à partir de la deuxième personne au lieu de la troisième personne primitivement. Elle est de 25 0/0 pour la deuxième personne, de 50 0/0 pour la troisième personne et de 75 0/0 pour les suivents.

Des réductions supplémentaires, va-riant de 10 à 45 0/0, sont accordées aux familles de trois personnes au minimum effectuant un parcours total d'au moins 400 kilomètres.

L'Entérite vaincue

Quelles que soient sa gravité et son ancienneté par traitement nouveau permettant de manger normalement. Brochure envoyée gratuitement par Laboratoires G. FOUCHER, 77 Bd de Grenelle, PARIS (15e)

POUR VOS ACHATS DE MACHINES A ÉCRIRE, MACHINES A CALCULER, MEUBLES DE BUREAU, FOURNITURES ne saites rien sans consulter L'INTER-MÉCANOGRAPH,

24, Avenue Gambetta à MONTAUBAN, (Tarn-et-Garonne) Maison la mieux placée de la région AGENCE DIRECTE DES MACHINES A ÉCRIRE REMINGTON -- DÉPOT DES SIÈGES STELLA --

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

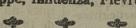
LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angline de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou dessoureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.



La Phosphiode GARNAL

ot le Corps Médical

Le D' ORTAL Ancies Externe des Réputaux de Paris Bastaur en Eddenine de la Faculta du Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARMAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent

indigeste et désagréable à prendre.

Chaque fiacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Fois de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître

les engorgements gauglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites alguës ou ohroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appetit, fartifie les bronches. a

De Cahors à Libos

SERVICE D'HIVER 1928-29

De Paris à Toulouse par Cahors OMNIB. OMNIB. CMNIB. EXP. MIXTE RAPIDE RAPIDE EXP. EXP. OMNIB. PARIS (Orsay) dép. "2, 2, 3 et. 4", 2, 2, 3 et. 4", 2, 3 et. 4" 2 21 2 24 3 4 10 5 5 25 Saint-Denis-Catus. 10 13 15 22 19 13 » 2 42 -6 16 7 16 7 100 1 » 21 9 » 21 34 » 22 25 8 40 18 7 29 8 25 9 TOULOUSE. arr. 16 46 20 56 St-Denis-près-Martel et Aurillac

17 51 17 59

9 10

OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE RAPIDE 1re, 2°, 3° cl. 4 50 | 8 47 | 10 26 | 13 40 | 19 55 | 20 23 | 23 23 6 14 10 » 11 14 16 2 20 43 21 11 MONTAUBAN. d. Caussade..... 16 41 17 19 10 41 L-DUGT 7 32 11 23 — 17 19 — — 7 7 51 11 44 — 17 38 — 17 46 21 47 22 18 Lalbenque..... Cieurac Sept-Ponts CAHORS... { arr . dép.
 8
 17
 12
 42
 12
 17
 17
 55
 21
 51
 22
 22

 8
 24
 12
 49
 —
 18
 2
 —
 —

 8
 32
 12
 58
 —
 18
 10
 —
 —
 Pradines.... Espère St-Denis-Catus . . . 18 23 18 36 8 46 13 13 8 59 13 27 Thédirac-Peyril... 9 10 13 36 18 45 13 45 18 54 14 3 13 14 12 — 14 21 — GOURDON(1)... 19 Nozac..... Lamothe-Fénel... 9 45 9 55 19 17 CAZOULES..... 10 2 14 29 —

CAZOULES..... 10 8 14 35 —

SOUILLAC...... 10 15 14 50 13 25

Gignac-Cressens... 10 25 15 20 —

BRIVE..... { a. 11 20 15 50 14 2 |

PARIS... (A.) arr 19 26 19 33 19 39 19 51 20 21 20 49 23 23 8 0 12 0 22 9 4 34 43 42 2 8 3 PARIS. (A.) arr. PARIS. (O.) arr. 15 Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées: consulter

De Toulouse à Paris par Cahors

1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures

6 29 16 29 6 41 16 39 6 58 16 50

Le Buisson à St-Denis-près-Martel Le Buisson. dép. | » | 6 50 | 11 9 | » | 19 29 St-Denis-près-Martel. » 8 2 12 12 17 35 20 36 Sarlat.... 14 33 17 25 14 38 17 28 14 47 17 37 15 2 17 53 Vayrac Bétaille (arrêt)..... 5 37 8 44 12 51 19 15 21 16 Cazoulès..... Puybrun..... 5 46 Bretenoux - Biars.... Port-de-Gagnac..... 6 12 15 10 18 1 Le Pigeon 7 51 11 20 13 52 Laval-de-Cère 16 » 6 25 15 20 | 18 11 | 15 41 18 36 Lamativie 6 47 Baladou . Arrêt. 7 56 11 27 13 57 Siran (arrêt)..... 15 58 18 53 7 4 7 22 Martel...... 8 6 11 56 14 5 La Roquebrou...... 7 22 AURILLAC..arrivée. 8 5 16 15 19 11 Aurillac à S AURILLAC. départ. La Roquebrou..... Siran (arrêt)..... Lamativie Laval-de-Cère Port-de-Gagnac..... Bretenoux-Biars Puybrun.... Bétaille (arrêt)..... Vayrac St-Denis-près-Martel.

| | 5 Dems-pm.ar. 6 17 12 9 14 5 10 | Lie |
|--|---|---|
| Aurillac à St-Denis-près-Martel | St-Denis-près-Martel au Buisson | |
| AURILLAC départ. 4 54 10 2 » 17 4 » | St-Denis-pM. d. » 7 49 9 11 12 41 17 | 35 |
| La Roquebrou 5 35 10 43 » 17 58 » Siran (arrêt) 5 47 10 55 » 18 12 » | Martel | 9 |
| Lamativie | Baladou . Arrêt. » 8 12 9 33 13 2 18 | 20 |
| Port-de-Gagnac 6 31 11 37 » 19 » » | Le Pigeon » 8 18 9 39 13 7 18 | 35 |
| | 1 800111136. | |
| Bétaille (arrêt) 7 11 12 1 » 19 34 » | Cazoulès 7 1 9 5 » 13 43 19 | |
| Vayrac | 0 33 0 50 45 50 44 50 60 | 34 |
| in adult this tries due sa peche, it sied que vo | T D . |)) |
| De Sarlat à Gourdon | De Gourdon à Sarlat | |
| SARLAT 8 40 17 16 » | GOURDON 6 16 8 | 1) |
| Carsac | Payrignac (arr.) |)) |
| Groleiac 8 57 17 14 1 | St-Cirq-Madelon 6 18 16 24 |)) |
| St-Ulrq-Madelon | Grolejac 6 29 16 29 |)) |
| | AURILLAC. départ. 4 54 10 2 3 17 4 3 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 17 58 3 18 12 3 18 12 3 18 18 12 3 18 18 12 3 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 | Aurillac à St-Denis-près-Martel St-Denis-près-Martel au Buisson AURILLAC. départ. La Roquebrou. 5 35 10 43 3 17 58 35 10 43 3 17 58 35 10 43 3 17 58 35 10 43 3 17 58 35 10 43 3 17 58 35 10 43 3 17 58 3 35 10 43 3 17 58 3 35 10 43 3 17 58 3 35 10 43 3 17 58 3 35 10 43 3 17 18 12 17 18 18 12 10 18 18 12 18 18 12 18 18 12 18 18 18 12 18 18 18 19 18 19 18 19 18 18 19 18 19 18 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 |

Grolejac

SARLAT

| Toulous | à C | apder | ac, E | Briv | 7e | et Pa | ris | | | |
|-----------------------------|-------|-------------------|---------|--------|----|-------------------|-------|----|------|--------------------|
| TOULOUSE. dép. | D |)) | 1 » | 16 | |)) | 112 | 37 | 17 | 39 |
| CAPDENAC. \ a. d. |)) |)) |))) | 10 | 26 |)) | 17 | 52 | 21 | 48 |
| CAIDENAG. d. | 1 24 | 6 39 | 10 14 | 10 | 49 | 13 31 | 18 | 24 | 22 | 1 |
| FIGEAC | 1 58 | 6 55 | 10 25 | 11 | 4 | 13 56 | 18 | 38 | 22 | 13 |
| Le Pournel | | 7 14 |)) | 111 | 23 | 14 32 | 18 | 59 |)) | |
| Assier | 2 4/ | 7 27 |)) | 11 | 35 | 14 57 | 19 | 10 | 22 | 39 |
| Flaujac (halte) | - 10 | 7 36 |)) | 11 | 44 | 15 10 | 19 | 19 |)) | |
| Gramat | | | | | | | | | | |
| Rocamadour | | | >> | | | | | | | THE REAL PROPERTY. |
| Montvalent | | | | 100000 | | The second second | 10000 | | | |
| St-Denis-p arr. | | | | | | 16 36 | | | | |
| Martel dép. | 4 51 | 8 48 |)) | | | 16 51 | | | | |
| Quatre-Routes | 5 10 | 9 4 |)) | | | 17 15 | | | | |
| Turenne | 0 28 | 9 18 |)) | 13 | 09 | 17 21 | 20 | 99 |) | |
| BRIVE ar. pARIS (Orsay) ar. | 0 3 | 18 58 |)) | | | 17 56 | | | | 6 |
| PARIS (Orsay) ar. | 000 | 10 00 | 1 » | 124 | 19 |) » | 13 | 39 | 1 9 | 11 |
| Paris à l | | SPECIAL PROPERTY. | | | | | | | | |
| PARIS (Orsay) d. | 19 25 | 21 14 | 22 5 | (Aus | 42 | 10 19 |) |)) | 1)) | |

| () () () () () () () () () () | | | | E | | | | | | | | |
|---|-------|-----|----|----|----|----|------|-------|----|----|------|------|
| 性性理 | | | | | | (. | Aust | erl.) | | | | |
| PARIS (Orsay) d. | 19 | 25 | 21 | 14 | 22 | 5 | 7 | 42 | 10 | 19 |)) |)) |
| Brive dép. | 3 | 57 | 8 | 2 | 12 | 36 | 16 | 2 | 18 | 56 |)) |)) |
| Turenne | 4 | 20 | 8 | 27 | 13 | 3 | 16 | 27 | 19 | 33 |)) |)) |
| Quatre-Routes | 4 | 28 | 8 | 38 | 13 | 15 | 16 | 33 | 19 | 46 |)) |)) |
| St-Denis-p arr. | 4 | 37 | 8 | 47 | 13 | 24 | 16 | 45 | 19 | 58 |)) |)) |
| Martel dép. | 4 | 43 | 8 | 59 | 13 | 36 | 16 | 50 | 20 | 9 | . " |)) |
| Montvalent | 17.50 | -11 | 9 | 12 | 13 | 51 | 17 | 3 | 20 | 31 |)) |)) - |
| Rocamadour | 5 | 9 | 9 | 33 | 14 | 14 | 17 | 20 | 21 | 15 |)) |)) |
| Gramat | 5 | 22 | 9 | 48 | 14 | 31 | 17 | 32 | 21 | 39 |)) |)) |
| Flaujac (halte) | - | - | 10 | 1 | 14 | 44 | 17 | 45 | |)) |)) |)) |
| Assier | 5 | 43 | 10 | 13 | 14 | 59 | 17 | 56 | 22 | 45 |)) |)) |
| Le Pournel | - | | 10 | 26 | 15 | 9 | 18 | 5 | 22 | 59 |)) |)) |
| FIGEAC | 6 | 11. | 10 | 51 | 15 | 31 | 18 | 28 | 23 | 28 |)) |)) |
| CAPDENAC (ar. | 6 | 21 | 11 | 1 | 15 | 41 | 18 | 38 | 23 | 41 |)) |)) |
| di. | 6 | 36 | 11 | 54 | 16 | 6 | 18 | 52 | |)) |)) |)) |
| TOULOUSE | 10 | 14 | 16 | 41 | 21 | 4 | 23 | 7 | |)) | 1 >> |)) |
| | | | | | | | | | | | | |

| nn | | | | | | | 9 4 9 9 4 | THE PARTY | 7 | |
|---|---|--|--|--|---|--|--|--|--|--|
| DE | CAHORS | | 00 | 1- | 0 | . 10 | 0- | | | |
| | CAMORS | 6 | 22 | 15 | 6 | 18 | 35 | 131.9 |)) | |
| 10 | Pradines | 6 | 29 | 15 | 14 | 18 | 43 | Talking. |)) | |
| 56 | Mercuès | 6 | 38 | 15 | 24 | 18 | 52 | P. P. P. | » | |
| 90 | Douelle (Arrêt) | 6 | 42 | 15 | 28 | 18 | 56 | 10000 |)) | |
| | Parnac | | 49 | | 100000000000000000000000000000000000000 | Carlotto L. | and the state of t | 1000 | - 4 | |
| - | I alliat | | | 15 | 38 | 19 | 5 | |)) | |
| | Luzech | 6 | 55 | 15 | 45 | 19 | 13 | 17.94 |)) | |
| | Castelfranc | 7 | 7 | 15 | 59 | 19 | 25 | 100 D |)) | |
| 1 | Prayssac (Arrêt) | 7 | 11 | 16 | 4 | 19 | 29 | - 12 C |)) | |
| 55 | Pur l'Evôque | | 20 | | Park Townson | C 2 / C C C C | | 2000 | 150 | |
| 59 | Puy-l'Evêque | | | 16 | 13 | 19 | 38 | 1000 | » | |
| | Duravel | | 27 | 16 | 21 | 19 | 46 | |)) | |
| | Soturac-Touzac | 7 | 35 | 16 | 29 | 19 | 54 | |)) | |
| | Fumel | 7 | 46 | 16 | 42 | 20 | 6 | 21 | 11 | |
| | LIBOS | | 51 | 16 | 48 | 20 | 11 | 21 | 17 | |
| 7 | | 9/63/5 | 01 | 10 | 10 | 40 | 11 | - 41 | 1, 18 | |
| | | | | | | | | | 1 | |
| | De Lib | 100 | 1 2 | | You | Bo or | 1496 | | | |
| i | A STER | Ca | • | - 0 | - | BER | DI. | 9 | | |
| 959 | | | | | | | | | 3 | |
| | LIBOS dép | 9 | 22 i | 14 | 28 | 18 | 14 | 1 20 | 45 | |
| | Fumel | 9 | 29 | 14 | 35 | Sharp a | | 11-75-00-022 | | |
| BUISE | Cotune a Tours | 100000000000000000000000000000000000000 | 53 C 25 C | 100 | | 18 | 22 | 20 | 51 | |
| 24.19 | Soturac-Touzac | 9 | 4() | 14 | 46 | 18 | 33 | 100 |)) | |
| | Duravel | 9 | 47 | 14 | 53 | 18 | 40 | STATE |)) | |
| | Puy-l'Evêque | 9 | 55 | 15 | 1 7 4 | 18 | 47 | ritton | » | |
| | Prayssac (Arrêt) | 10 | 4 | 15 | 9 | | | 137743 | | |
| 37 | Contalfmana | | | Life Street | | 18 | 56 | |)) | |
| 44 | Castelfranc | 10 | 9 | 15 | 15 | 19 | 1 | |)) | |
| | Luzech | 10 | 20 | 15 | 27 | 19 | 14 | 1012/201 |)) | |
| 14 | Parnac | 10 | 29 | 15 | 37 | 19 | 23 | |)) | |
| 15 | Douelle (Arrêt) | 10 | 34 | 15 | 42 | 19 | 28 | (SE) | State of the last | |
| les | Mercuès | 10 | | | | | | PER COL |)) | |
| | mercaes | The second second | 40 | 15 | 48 | 19 | 34 | 134 |)) | |
| | Pradines | 10 | 48 | 15 | 56 | 19 | 42 | 113 |)) | |
| | CAHORS | 10 | 55 | 16 | 3 | 19 | 49 | 1 |)) | |
| | | | | | | | | Total Sec | | |
| | GENEL ME MELLIN | *** | *** | 103 | | Secret - | | | | |
| -17. | | N. | -83- | t. | | | - | | | |
| | | | | | | | | | | |
| 39 | | | | | | | | | 18 | |
| 39 | D- 0-1 | | | ~ | | | | 19 | | |
| 48 | De Caho | rs | à | C | ar | od | er | 180 | 0 | |
| 48 | De Caho | 1.2 | à | C | aı | od | er | lac | 0 | |
| 48 | the real section of | | | C | aı | PLE | | | No. | |
| 48 1 13 » | CAHORS | 8 | 5 | 0 | | 16 | er | 18 | 30 | |
| 48 1 13 » | CAHORS | | | |) | PLE | 14 | 1 18 | 30 | |
| 48 1 13 | CAHORS | 8 8 | 5 |) | | 16 16 | 14 25 | 18 | 30 41 | |
| 48 1 13 » 39 » | CAHORS | 8 8 8 | 5 14 23 |) | | 16 16 16 | 14 25 34 | 18 18 18 | 30 41 54 | |
| 48 1 13 » 39 » 59 | CAHORSCabessutArcambalVers | 8 8 8 | 5 14 23 31 |) |) | 16 16 16 16 | 14 25 34 42 | 18 18 18 18 19 | 30 41 54 5 | |
| 48 1 13 » 39 » | CAHORSCabessutArcambalVersSaint-Géry. | 8 8 8 8 | 5 14 23 31 28 | |))))) | 16 16 16 16 16 | 14 25 34 42 47 | 18 18 18 18 19 19 | 30 41 54 5 14 | |
| 48 1 13 » 39 » 59 | CAHORS | 8 8 8 8 8 8 | 5 14 23 31 38 49 | |) | 16 16 16 16 | 14 25 34 42 | 18 18 18 18 19 | 30 41 54 5 14 | |
| 48 1 13 39 39 9 9 | CAHORS | 8 8 8 8 | 5 14 23 31 38 49 | |))))) | 16 16 16 16 16 | 14 25 34 42 47 | 18 18 18 19 19 19 | 30 41 54 5 14 33 | |
| 48 1 13 39 39 39 39 39 39 39 | CAHORS | 8 8 8 8 8 8 | 5 14 23 31 38 49 55 | | | 16 16 16 16 16 16 17 | 14 25 34 42 47 58 4 | 18 18 18 19 19 19 | 30 41 54 5 14 33 41 | |
| 48 1 13 39 39 9 9 9 29 33 | CAHORS | 8 8 8 8 8 8 9 | 5 14 23 31 38 49 55 2 | |))))))) | 16 16 16 16 16 16 16 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 | 18 18 18 19 19 19 19 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 | |
| 48 1 13 39 39 9 59 9 9 33 3 | CAHORS | 8 8 8 8 8 8 8 8 9 | 5 14 23 31 38 49 55 2 8 | | 0) | 16 16 16 16 16 16 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 | 18 18 18 19 19 19 19 19 20 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 | |
| 48 1 13 39 39 9 9 9 29 33 | CAHORS | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 | |))))))) | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 | 18 18 18 19 19 19 19 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 | |
| 48 1 13 39 39 9 59 9 9 33 3 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. | 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 | | 0) | 16 16 16 16 16 16 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 | 18 18 18 19 19 19 19 19 20 | 30 41 54 5 14 33 41 57 6 21 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 9 29 33 3 3 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 | | | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 | 18 18 18 19 19 19 19 19 20 20 20 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 9 9 29 33 3 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. | 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 30 38 | | 0 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 20 20 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 9 29 33 3 3 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. Lamadeleine. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 | | | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 20 21 | 30 41 54 5 14 33 41 57 6 21 34 46 1 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 9 29 33 3 3 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. | 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 30 38 | | 0 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 20 20 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 9 29 33 3 3 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. Lamadeleine. CAPDENAC. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » | | | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 9 29 33 3 3 17 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. Lamadeleine. CAPDENAC. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » | | | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 9 29 33 33 30 10 17 17 | CAHORS. Cabessut. Arcambal. Vers. Saint-Géry. Conduché. Saint-Cirq-la-Popie. St-Martin-Labouval. Calvignac. Cajarc. Montbrun. Toirac. Lamadeleine. CAPDENAC. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » | | | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 | |
| 48 1 13 39 39 9 59 9 29 33 3 3 1 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajare Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC | 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 10 ORT | 5 14 23 31 38 49 55 8 21 30 38 49 »] | | | 16 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 51 41 57 6 21 34 46 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 59 9 29 33 33 16 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajare Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC CAPDENAC | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 10 CE | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » 10 | | 56 | 16 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 59 9 29 33 33 16 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers. Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC. Lamadeleine CAPDENAC. Lamadeleine | 8 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 10 7 7 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » 10 22 | 11 12 | 56 12 | 16 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 18 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 31 55 7 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 51 41 57 6 21 34 46 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignae Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirae | 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 10 7 7 7 7 7 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » 10 | | 56 | 16 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 18 18 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignae Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirae | 8 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 10 7 7 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 » 10 22 | 11 12 | 56 12 26 | 16 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 31 55 7 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41 57 6 21 34 46 1 15 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers. Saint-Géry Conduché. Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignae Cajarc Montbrun Toirae Lamadeteine CAPDENAC. Lamadeleine Toirae Montbrun Toirae Lamadeteine CAPDENAC. Lamadeleine Toirae Montbrun | 8 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 10 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 | 5 14 23 31 38 49 55 2 30 38 49 3 10 22 23 34 41 | 11 12 12 12 12 | 56 12 26 37 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 18 18 18 18 19 19 19 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 31 55 7 18 26 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41 57 6 21 34 46 1 15 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignae Cajarc Montbrun Toirae Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirae Montbrun Cajare Montbrun Capare | 8 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 10 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 | 5 14 23 31 38 49 55 2 30 38 49 3 10 22 33 41 52 152 | 11 12 12 12 12 12 12 | 56 12 26 37 55 | 16 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 15 34 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers. Saint-Géry Conduché. Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval. Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeteine CAPDENAC. Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Montbrun Cajarc Montbrun Cajarc Montbrun Cajarc Calvignac. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 10 7 7 7 7 7 8 | 5 14 23 31 38 49 55 2 8 30 38 49 9 10 22 33 41 52 2 | 11 12 12 12 12 13 | 56 12 26 37 55 8 | 16 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 55 7 18 26 39 49 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41 57 6 21 34 46 1 15 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 38 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers. Saint-Géry Conduché. Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval. Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeteine CAPDENAC. Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac Capdenac St-Martin-Labouval. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 38 49 55 2 30 38 49 3 10 22 23 34 41 52 10 22 33 41 52 10 22 33 41 52 10 33 34 34 34 34 34 34 3 | 11 12 12 12 12 12 12 | 56 12 26 37 55 | 16 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 15 34 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers. Saint-Géry Conduché. Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval. Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeteine CAPDENAC. Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac Capdenac St-Martin-Labouval. | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 10 7 7 7 7 7 8 | 5 14 23 31 38 49 55 2 8 30 38 49 9 10 22 33 41 52 2 | 11 12 12 12 12 13 | 56 12 26 37 55 8 | 16 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 55 7 18 26 39 49 58 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 5 14 33 41 57 6 21 34 46 15 15 34 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | |
| 48 1 13 39 39 39 30 29 33 30 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers. Saint-Géry Conduché. Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval. Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeteine CAPDENAC. Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac Capara | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 38 49 55 2 8 49 30 38 49 9 10 222 33 341 552 9 17 | 11 12 12 12 12 13 13 13 | 56 12 26 37 55 8 17 27 | 16 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 55 7 18 26 39 49 58 6 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 51 14 33 41 57 6 21 34 46 15 15 34 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | |
| 48 1 13 39 9 9 9 9 33 3 1 6 17 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Montbrun Cajarc St-Martin-Labouval Saint-Cirq-la-Popie | 8 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 3 3 10 22 23 33 34 552 9 17 23 | 11 12 12 12 12 13 13 13 13 13 | 56 12 26 37 55 8 17 27 36 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 18 18 18 19 19 19 19 19 20 20 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 7 18 26 39 49 58 6 13 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 33 41 57 6 21 34 46 15 3 | |
| 48 1 13 39 9 9 9 29 33 33 1 6 17 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac St-Martin-Labouval Saint-Cirq-la-Popie | 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 9 10 10 22 23 34 41 52 9 17 23 37 | 11 12 12 12 12 13 13 13 13 13 13 | 56 12 26 37 55 8 17 27 36 58 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 18 18 18 19 19 19 19 19 19 20 20 20 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 7 18 26 19 18 26 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 51 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 38 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | |
| 48 1 13 39 9 9 9 9 33 3 1 6 17 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Montbrun Calvignac CAPDENAC Lamadeleine COPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac St-Martin-Labouval Saint-Cirq-la-Popie Conduché Saint-Géry Vers | 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 | 5 14 23 31 18 49 55 2 30 38 49 30 22 33 41 52 2 9 17 23 37 42 | 11 12 12 12 12 13 13 13 13 13 | 56 12 26 37 55 8 17 27 36 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 18 18 19 19 19 19 19 19 19 20 20 20 20 20 20 20 20 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 7 18 26 39 49 58 6 13 26 32 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 33 41 57 6 21 34 46 15 3 | |
| 48 1 13 39 9 9 9 29 33 33 1 6 17 17 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Montbrun Cajarc St-Martin-Labouval Calvignac Cappenac Cappenac Cappenac Cappenac Cappenac Cappenac Cappenac Cappenac Cappenac Calvignac St-Martin-Labouval Saint-Cirq-la-Popie Conduché Saint-Géry Vers Arcambal | 8 8 8 8 8 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 | 5 14 23 31 28 49 55 2 8 21 30 38 49 9 10 10 22 23 34 41 52 9 17 23 37 | 11 12 12 12 12 13 13 13 13 13 13 | 56 12 26 37 55 8 17 27 36 58 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 18 18 18 19 19 19 19 19 19 20 20 20 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 7 18 26 19 18 26 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 51 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 38 39 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 | The state of the s |
| 48 1 13 39 39 39 39 39 39 39 39 39 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 | CAHORS Cabessut Arcambal Vers Saint-Géry Conduché Saint-Cirq-la-Popie St-Martin-Labouval Calvignac Cajarc Montbrun Toirac Lamadeleine CAPDENAC Lamadeleine Toirac Montbrun Cajarc Calvignac St-Martin-Labouval Saint-Cirq-la-Popie | 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 | 5 14 23 31 18 49 55 2 30 38 49 30 22 33 41 52 2 9 17 23 37 42 | 11 12 12 12 12 13 13 13 13 14 | 56 12 26 37 37 36 58 5 | 16 16 16 16 16 16 17 17 17 17 17 17 17 18 18 19 19 19 19 19 19 19 20 20 20 20 20 20 20 20 | 14 25 34 42 47 58 4 12 19 32 42 51 3 15 7 18 26 39 49 58 6 13 26 32 | 18 18 18 19 19 19 19 20 20 20 21 21 | 30 41 54 51 14 33 41, 57 6 21 34 46 15 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 | The state of the s |

CAHORS..... 9 8 | 14 40 | 20 59 1